Tous les systèmes d'éducation hors de la famille sont faux dans la mesure où ils s'éloignent du système créé par la Providence
Berthier.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

La patrie et l'Eglise, le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure, se fortifient l'un l'autre, s'élèvent l'un par l'autre
Lacordaire.

30ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 19 mars 1941 — No. 50.

LA POLITIQUE FEDERALE A PROPOS DU BLE

EXPOSE DE M. MACKINNON

A la fin de juillet 1942, le Canada aura un surplus d'environ 700 millions de boisseaux de blé alors qu'au cours de 1941, on ne pourra disposer que de 307 millions. — Le pays va assurer un revenu maximum de $325,000,000 aux cultivateurs des Prairies.

REDUIRE LA PRODUCTION DU BLE

Ottawa—La Chambre a écouté avec vif intérêt l'énoncé de la nouvelle politique ministérielle au sujet du blé. MM. J. A. MacKinnon, ministre du Commerce, et M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture et des Services de guerre, ont exposé conjointement le programme du gouvernement. Cette année la politique d'Ottawa tend à réduire la production du blé. On a clairement dit aux agriculteurs de l'Ouest qu'on ne pourrait pas vendre autant de blé cette année que l'an dernier. D'autre part on a annoncé qu'on offrira certaines compensations aux agriculteurs, sous forme d'octrois. Le gouvernement a fixé une limite de 230,000,000 de boisseaux pour les livraisons de la récolte commençant le 1er août prochain, soit à la Commission du blé, soit encore sur les marchés libres.

On paiera pour la sous-production

On accordera un octrois de $4.00 l'acre aux agriculteurs qui mettront en jachère d'été l'étendue de terre qui ne sera pas employée à la culture du blé; et un octroi de $2.00 l'acre à ceux qui emploieront leur terrain à la culture du seigle, du trèfle, etc. Le contingentement de livraison sera fixé, comme l'an dernier, à 65 p.c. des terres en culture en 1940. Sur les livraisons allouées, on fera un paiement initial de 70 cents le boisseau pour le blé No 1, à Fort William ou Vancouver. On versera aux agriculteurs le prix d'entreposage pour le blé non livré, selon leur pourcentage de la récolte totale de 230,000,000 de boisseaux. Enfin, le gouvernement ne modifiera pas l'impôt de 15 cents le boisseau sur le blé moulu au Canada pour consommation domestique. (Au 3 septembre 1940, cet impôt avait donné un rendement de $2,995,741).

Pourquoi cela?

MM. Gardiner et MacKinnon ont expliqué les raisons de la nouvelle politique. D'une part, M. Gardiner a affirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention d'obliger les agriculteurs à réduire la culture du blé. Le gouvernement se propose toutefois de faire des paiements afin de placer les agriculteurs dans une situation équivalant à une situation d'avant-guerre. M. Gardiner a prétendu que l'agriculture avait besoin d'un revenu de $325,000,000 pour soutenir l'économie des provinces de l'Ouest. D'autre part, M. MacKinnon a soutenu que le surplus de la récolte de blé serait de 575,000,000 de boisseaux le 31 juillet 1941. Une forte récolte en 1941 porterait ce surplus à 1,000,000,000 de boisseaux, alors qu'on ne peut entreposer que 582,000,000 de boisseaux de blé.

DISCOURS DE M.GARDINER

Maintien de l'Ouest

M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, prend la parole après le ministre du Commerce qui a exposé les moysens que prendra le gouvernement pour les facilités et les avancés fournies aux producteurs blé.

"Le gouvernement, dit-il, considère que seulement 230 millions de boisseaux de blé peuvent être livrés à l'Office sur le marché ouvert ou autrement. Considérant l'incertitude des circonstances, le gouvernement croit que l'avancé sur les livraisons ne peut être augmenté. La principale raison de cette décision est l'opinion que la production du blé doit être diminuée.

(Suite à la page 2)



M. E.-L. BUSHNELL

On voit ici le contôleur-général des programmes radiophoniques du CBC, M. E.-L. Bushnell, dans son bureau, aux quartiers généraux à Toronto. Il revient au Canada, après six rudes mois de besognes en Angleterre. C'est lui qui revisait, du mois d'août 1940 au mois de janvier 1941 les messages de BBC à l'Amérique du Nord tels que "BBC News Reel" et "Britain Speaks".

LE PROGRAMME DE ROOSEVELT

LA VICTOIRE COMPLETE SUR LES DICTATURES PAR L'UNITE ET L'ESPRIT DE SACRIFICE

MESSAGE RADIODIFFUSE EN 14 LANGUES, REPRODUIT EN BEAUCOUP D'AUTRES

WASHINGTON —Le banquet annuel de l'Association des correspondants, samedi, le 15 mars, a donné à M. Roosevelt l'occasion d'exposer sa politique de guerre devant le monde entier. C'est la lutte contre les dictatures voulue non par le caprice d'un seul despote, mais par la décision de cent trente millions d'américains. "Le peuple de Grande-Bretagne et ses alliées ont besoin de navires; de l'Amérique ils auront des navires. Ils ont besoin d'avions; d'Amérique ils auront des avions. Ils ont besoin de vivres; d'Amérique ils auront des vivres. Ils ont besoin de chars d'assaut de canons, de munitions et d'approvisionnements; d'Amérique ils les au ront". Et la décision de l'Amérique ne sera infirmée en rien, ajoutait les Président des Etats-Unis; ni par les menaces d'ennemis puissants à l'étranger, ni par certains petits groupes d'égoïstes à l'intérieur du pays. Ce ne sera pas le temps des profits, ni du "Business as usual", ni des grèves injustifiées mais l'heure des sacrifices pour la cause commune. Il faudra travailler plus, penché sur l'établi, sur la charrue ou sur la machine, donner le maximum de rendement et donner le démenti aux chefs nazis qui croient la démocratie incapable d'aboutir à l'action. Ainsi l'effort commun sauvegardera les quatre libertés dont il a déjà fait mention liberté de constrainte, liberté de l'inberté de contrainte, liberté de indigence, et que menacent ces tyrans qui foulent aux pieds les droits de la personne humaine.

POLITIQUE provinciale

LA SESSION

REGINA — L'assemblée législative a occupé la plus grande partie de son temps, la semaine dernière, à l'étude de certaines législations, de certaines pétitions et résolutions. Lorsque l'assemblée ajourna, jeudi dernier, elle avait siégé depuis 16 jours; 40 projets de loi ont été présentés, dont 20 ont été adopté en troisième lecture; 22 résolutions ont été inscrites au feuilleton de la Chambre dont treize ont déjà été étudiées.

Bons sans intérêt de guerre

M. Hantelman (Elrose) a proposé que l'on demande au gouvernement fédéral de faire une propagande intensive pour la vente de certificats ou bons de guerre ne portant aucun intérêt. M. J. R. Taylor l'a secondé et la Chambre l'a approuvé à l'unanimité.

Conseil aviseur

M. Herman (Melville) a suggéré la création d'un Conseil aviseur qui représenterait tous les partis de la législature pour coordonner les vues et les opinions de la Saskatchewan devant le gouvernement fédéral ou toute Conférence des provinces. La suggestion a été rejetée. M. Estey a déclaré que les représentations à Ottawa tombaient sous la responsibilité du gouvernement.

Le support des parents

L'assemblée a modifié quelque peu l'acte du support des parents par les enfants. D'après les nouvelles modifications, le mot dépendants prend plus d'ampleur de façon à inclure les parents incapables de pourvoir à leur subsistance. Ce qui veut dire que, lorsque les enfants le peuvent ils doivent supporter leurs parents.

La Conférence inter-provinciale

M. Pinder (Saskatoon) a présenté une résolution invitant le gouvernement à faire des instances auprès du féderal pour la tenue d'une autre conférence puisqu'un redressement ou réadaption des relations entre le gouvernement fédéral et les provinces est essentiel au bien-être de la Saskatchewan et du Canada. La résolution a été adoptée. Cependant M. Stewart (Yorkton) a fait remarquer qu'il n'acceptait pas tous les principes du rapport. Il exprima le regret que le fédéral n'ait pas pu choisir un personnel pour la Commission acceptable par toutes les provinces.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE APPUIE NOS RECLAMATIONS

DEMARCHES POUR OBTENIR DES EMISSIONS RADIOPHONIQUES FRANCAISES EN FAVEUR DES NOTRES ETABLIS DANS L'OUEST

MONTREAL — Le Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en congrès au Monument notional, a approuvé à l'unanimité plusieurs voeux importants d'intérêt public.

Tout le Québec est invité à entreprendre dès le 24 juin une campagne d'éducation en célébrant, dans leur milieu respectif, la fête de la famille paysanne. Il s'ensuit que le thème du prochain défilé historique du 24 juin glorifiera la famille paysanne canadienne-française.

Les congressistes ont félicité les autorités provinciales d'avoir agi "à la Françaises" en décidant la réouverture de la bibliothèque St-Sulpice et ils prient le gouvernement provincial de continuer dans cette voie en parachevant l'université de Montréal et en organisant, par exemple, à la radio, soit d'autorité, soit par l'intermédiaire de sociétés, la semaine ou la quinzaine de la pensée et de la culture française.

Ils ont aussi prié les autorités fédérales de faire en sorte que les 150,000 Canadiens d'origine française des provinces de l'Ouest reçoivent une part équitable d'émissions radiophoniques françaises, afin de leur aider à "maintenir les traditions de la culture et de la civilisation françaises", comme l'a dit, le 13 novembre dernier, le très hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, devant la députation fédérale.

Ils demandent également que les membres du Conseil de l'Instruction publique modifient les programmes d'enseignement en vue de développer la fierté nationale, le sens de l'économie, la pratique de l'épargne chez la jeunesse.

M. l'abbé Lionel Groulx, directeur et vice-président de la Soc. St-Jean-Baptiste

MONTREAL — A son congrès, la "Société Saint-Jean-Baptiste" de Montréal a approuvé avec enthousiasme le choix de M. l'abbé Lionel Groulx comme directeur général et vice-président de la Société.

M. Arthur Tremblay est nommé trésorier à la place de M. Aimé Parent, qui a dû abandonner ses fonctions lors de son entrée au comité exécutif de la ville de Montréal.

SERVICE MILITAIRE

Règlements mis en vigueur

REGINA — On mettra en vigueur les règlements du service militaire à l'égard des hommes qui seront appelés pour leur entraînement militaire, a déclaré M. Fred C. Wilson. Ceux qui refuseront de se conformer à ces règlements seront passibles de poursuite, ajoute-t-il.

M. Wilson demande aux hommes âgés de 21, 22, 23, et 24, particulièrement de porter une stricte attention aux stipulations suivantes des règlements:

1) Si, en aucun temps, alors qu'un homme est sujet à être appelé pour l'entraînement militaire, il change d'adresse, cet homme doit sur le champ notifier le régistraire de district; s'il néglige de faire connaître ce changement d'adresse, il est passible de poursuite.

2) C'est le devoir de toute personne de répondre aux questions qui lui seront posées, oralement ou par écrit, par le régistraire de division à propos de l'âge, de l'occupation, du lieu de résidence, de l'adresse, de la position domestique de tout homme qui peut incontinent être du nombre d'une classe appelée. Si la personne refuse de se conformer à ce devoir, elle est passible de poursuite.

3) Tout homme appelé d'après les règlements et qui refuse de se soumettre à l'examen médical, durant la limite de temps stipulée dans l'avis que lui a fait tenir le régistraire de division, est passible de poursuite.

4) Tout homme appelé selon les règlements, et qui a été trouvé apte physiquement par le médecin au service militaire, qui refuse de se rapporter durant la période de temps délimitée dans son avis de services militaire, est passible de poursuite.

ELECTIONS AU MANITOBA

La nouvelle en a été communiquée par M. Bracken

WINNIPEG — La 20e législature du Mantitoba a été dissoute de bonne heure, le 12 mars au soir, par le lieutenant-gouverneur R. F. McWilliams, quelques heures après que le premier ministre John Bracken eut annoncé qu'une élection provinciale serait tenue mardi le 22 avril.



M. G.-R. Cottrelle, de Toronto, contrôleur de l'huile au Canada, possède maintenant pleins pouvoirs pour fixer les prix maximum ou minimum du pétrole dans tout le Canada. En juin dernier, le contrôleur de l'huile n'avait le droit de fixer que les prix maximum.

L'annonce par M. Bracken de la date de l'élection provinciale faisait suite à plusieurs semaines de rumeurs qui avaient commencée à circuler à la prorogation de la 5e session de la 20e législature le 17 décembre dernier. La mise en nomination se terminera le 12 avril. La date de l'élection a été fixée au cours d'une séance de deux heures tenue par le cabinet.

Le parlement actuel avait été élu le 27 juillet 1936.

Composé de 55 membres, il comprenait 21 libéraux-progressifs, 15 conservateurs, 6 membres de la C.C.F., 5 représentants du Crédit Social, 4 indépendants et 4 sièges vacants.

Le premier ministre Bracken avait formé un gouvernement de coalition au début de novembre dernier.

A l'exception de trois membres toutes la législature supportait le gouvernement de coalition.

Les chefs de la coalition n'ont pas indiqué de quelle manière ils aligneraient leurs forces pour l'élection bien qu'avant l'annonce de la journée de votation, les chefs conservateurs aient dit que des candidats officiels de la coalition seraient probablement nommés dans tous les comtés, en même temps que d'autres candidats appartenant à l'opposition.

LE VATICAN EST SOUMIS AU RATIONNEMENT

Tout comme le reste de l'Italie la cité du Vatican doit se soumettre au rationnement. — La population est de 720.

CITE VATICANE — La population de la Cité Vaticane, qui compte 720 personnes dont le Pape et 25 cardinaux, a, pour la première fois été soumise au rationnement.

Chaque résident ne pourra recevoir plus de trois onces et demi de viande et deux petits pains par jour, trois onces et demi de beurre par semaine, dix-sept onces et demi de café et quatre livres et demie de sucre par mois.

Un prélat du Vatican a déclaré que le Souverain Pontife a exigé d'être soumis lui aussi au rationnement et que, à l'instar de la plupart des résidents de l'Etat papal, il déteste le pain de siègle.

FRANCE

LES BIENS ECCLESIASTIQUES

VICHY — Plus de vingt millions de francs de biens ecclésiastiques sous séquestre depuis 1905, date de la séparation en France de l'Eglise et de l'Etat, vont retourner aux associations diocésaines qui depuis 1923 succédèrent aux anciennes "menses épiscopales" pour administrer les biens ecclésiastiques. La restitution de ces biens vient d'être prescrite par une loi parue à l'Office. Au moment de la séparation en 1905 les biens séquestrés devaient être attribués aux associations dites "culturelles", mais la formation de ces culturelles ayant été condamnée par le Saint-Père, ces biens, surtout les propriétés immobilières, furent attribués aux collectivités publiques poursuivant des buts de bienfaisance et d'éducation. Une autre partie importante resta cependant sous séquestre jusqu'à aujourd'hui où elle est restituée aux associations diocésaines. Il s'agit surtout de biens momobiliers. La loi spécifie formellement qu'il ne s'agit que des biens non encore attribués aux collectivités scolaires ou de bienfaisance. Les associations diocésaines qui recueillent ainsi l'héritage des anciennes menses épiscopales furent créées en 1923 après l'avis du conseil d'Etat et après l'encyclique de Pie XI intitulée: "Maxima Gratissimaque". La nouvelle loi ne fait du reste que reprendre presque intégralement l'article de la loi des finances présenté à la Chambre par Poincaré en 1928, qui provoqua la rupture de l'"Union Nationale" par le départ du gouvernement des ministres radicaux et d'Edouard Herriot. André Tardieu fit adopter à la Chambre en 1929 le même texte, dans une loi spéciale, mais le Sénat refusa toujours de l'examiner. Le gouvernement Pétain met ainsi fin à certaines rancoeurs nées de la loi de séparation qui existaient encore à l'esprit de certains catholiques français.



VISEE PAR LA CENSURE.

On a vu bien des scènes comme celle-ci se dérouler dans un port de l'Atlantique, récemment, alors qu'une partie de la flotte de destroyers canadiens est revenue au pays après un an de service dans la zone de guerre. Les règlements de la Censure interdisent qu'on donne le nom de cet officier mais il est évident que sa petite famille l'a reconnu et qu'elle est bien heureuse de le voir,

CHRONIQUE AGRICOLE

Cultivateurs, méfiez-vous des vendeurs d'aliments préparés

On trouve dans le commerce toute une variété d'aliments préparés pour toutes les espèces de bestiaux et de volaille, disait W. B. White, de la Division des produits végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, à la dernière réunion de l'Asociation des élevateurs de bestiaux, tenue à Québec. Le contrôle exercé par le gouvernement, la concurrence toujours plus vive, les connaissances plus étendues que l'on possède sur la nutrition animale, toutes ces choses ot beaucoup aidé en ces dernières années à améliorer la qualité générale et l'adaptation de ces aliments. Ceci ne signifie pas que tous les pauvres aliments ont disparu du marché, pas plus que toutes les pratiques de vente déloyales. Ces choses se font encore, et il n'est pas rare que la victime demande que le gouvernement s'en mêle et intervienne. Il y a cependant une limite à ce que les gouvernements peuvent entreprendre avec les fonds qui sont à leur disposition, et même, si les fonds étaient illimités, ils ne pourraient protéger les acheteurs contre quelques-unes de leurs propres erreurs. Il n'y a pas de genre de contrôle si efficace qu'un public acheteur éclairé, a encore déclaré M. White en indiquant les moyens par lesquels le cultivateur peut se protéger contre les pratiques qui font l'objet général des plaintes.

Un grand nombre de cultivateurs ont été victimes de ces pratiques dans leurs achats d'aliments minéraux. Les autorités sur l'alimentation recommendent généralement des mélanges minéraux relativement simples, dont les principaux ingrédients sont la poussière de chaux la poudre d'os et le sel ordinaire et, dans certains cas, de petites quantités d'autres substances comme l'iode et le fer. On trouve dans de commerce de bons mélanges de minéraux, à des prix qui ne dépassent pas $3.50 par 100 livres et parfois moins. Au moyen d'une réclame à tout casser, on a fait payer aux cultivateurs jusqu'à deux ou trois fois ce prix et la propagande commerciale a été si bien menée que l'on a fait croire à un grand nombre de cultivateurs qu'il fallait payer de gros prix pour avoir un bon mélange de substances minérales.

Ce que l'on a dit des substances minérales s'applique également aux toniques ou conditionneurs et aux spécifiques.é D'autre part, il y a les cultivateurs qui achètent la nourriture le meilleur marché qu'ils peuvent trouver, comptant en obtenir des résultats satisfaisants pour la production du lait et du lard. Comme on sollicite toujours l'aide du gouvernement dans ces matières, le conférencier a appelé l'attention sur un nombre d'agences du gouvernement qui existent aujourd'hui et dont les cultivateurs pourraient tirer beaucoup plus de renseignements et d'avantages qu'ils ne le font. En dehors des mesures de contrôle exercées sous la Loi des aliments à bétail, il y a les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture, les commissions d'aliments et les agronomes de chaque comté, tous établis et maintenus pour aider l'agriculture par l'expérience et les conseils.

Les moyens que l'on propose, comme l'abaissement du tarif du fret sur le grain, sont certainement utiles aux nourrisseurs, mais il est probable que l'on pourrait réaliser des économies encore plus grandes en améliorant la culture et l'alimentation, et les pratiques d'achat de semence. Si les cultivateurs consultaient plus généralement quelques-unes de ces agences, beaucoup d'entre eux ne dépenseraient pas tant en achats d'aliments et obtiendraient de meilleurs résultats pour leur argent.

---:::---

Retour à la terre

Les rapports préliminaires du récensements de 1940 aux Etats-Unis révèlent que la population des campagnés a augmenté. Cette augmentation, qui s'est produite pendant la dépresion, s'explique par le relèvement du taux de la natalité sur les fermes et par le fait que les cultivateurs sont restés sur la ferme au lieu d'en partir. Il y a même encore un mouvement de retour à la terre dans certains districts.

---:o:---





Avis important au sujet de la graine de lin à filasse

La Division des produits végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture a appris que certaines personnes, non autorisées à le faire, vendent de la graine de lin à filasse et que d'autres offrent également aux producteurs de la semence de lin à filasse.

Les coopératives de lin à filasse ont été autorisées à distribuer à leurs membres la graine dont ceux-ci ont besoin.

Avis est donné. par la présente aux producteurs de lin à filasse qu'il est strictement interdit par la loi d'offrir en vente de la graine de ce lin sans avoir une autorisation cet effet. Si une personne vous offre en vente de la graine de lin à filasse et si vous n'êtes pas sûr qu'elle ait l'autorisation de la faire, n'achetez pas avant de vous être mis en communication avec la Division des produits végétaux, Service de la production, Ministère fédéral de l'Agriculture. Ottawa, et d'avoir reçu une réponse, vous disant ce qu'il faut faire.

La Grande-Bretagne a demandé des quantités plus considérables que d'habitude de filasse de lin et de graine de lin à filasse dont elle a un besoin urgent pour la guerre. La graine pure de bonne variété est essentielle pour la meilleure production de lin à filasse et de graine de lin à filasse.

Il faut avoir soin également de prévenir l'introduction de graines de variété de lin oléagineux dans les régions qui produisent du lin à filasse.

---:::---

La production de laine a augmenté en 1940

Il s'est produit au Canada en 1940 18,127,000 livres de laine contre 17,846,000 livres en 1939. La production de laine tendue s'est chiffrée par 13,822,000 livres, en augmentation de 253,000 livres sur la tonte de 1939. Cette augmentation dans la production de laine tendue correspond à un accroissement dans le nombre de moutons tondus. Le produit en argent de la tonte de 1940 est évalué à $2,329,000 en augmentation de $892,000 sur le produit de la tonte de 1939. La quantité de laine utilisée au Canada que l'on ait enregistré depuis dix ans. La quantité utilisée en 1939 se montait à 64,900,000 livres et à 61,958,000 livres par année pendant la période quinquennale de 1934 à 1938. Le haut niveau de consommation en 1940 est dû principalement aux commandes de vêtements données par le gouvernement pour l'habillement des militaires.

La produit brut de la tonte de 1940 s'est monté à $2,645,000 contre $1,827,000 en 1939. Le plus gros de cette amélioration dans le revenu brut provenait d'une augmentation de 13.5 à 19.1c la livre dans le prix moyen reçu. Les prix reçus étaient beaucoup plus élevés dans toutes les provinces.

Au 31 décembre 1940, les stocks de laine sur les fermes se montaient à 1,496,000 livres, en diminution de 86,000 livres sur ceux du 31 décembre 1939. Les stocks étaient plus élevées dans les provinces de Québec, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique. Sur les stocks de ferme totaux au 31 décembre, 771,000 livres devaient être utilisées à la maison et 725,000 livres devaient être vendues.

---:o:---

Les minoteries au Canada

En 1940, il y avait au Canada 368 moulins à farine et 925 moulins à provende (moulées pour le bétail). Les moulins à farine avaient une capacité de production de 98,553 barils en 24 heures. Trente-cinq moulins à farine, 60 pour cent des moulins à provende et 46 pour cent de la capacité de mouture au Canada se trouvent dans l'Ontario. Québec vient deuxième sur la liste des provinces en ce qui concerne le nombre de moulins à farine et à provende, mais au point de vue de la capacité de mouture, Saskatchewan vient deuxième après l'Ontario suivie par l'Alberta, le Québec et le Manitoba. Les Provinces maritimes et la Colombie-Britannique n'ont qu'une faible capacité de meunerie.

GROSSES EXPEDITIONS DE BACON SUR LA GRANDE-BRETAGNE

Le premier accord pour le commerce du bacon entre le Canada et le Royaume-Uni a pris fin le 31 octobre, après avoir couvert une période de 12 mois. Deux faits frappants se dégagent de cet accord, dit H. K. Leckie, de la Division de l'économie, au Ministère fédéral de l'Agriculture dans le numéro de février de l'Economiste agricole. Le premier de ces faits, c'est que, pendant et après le 20 janvier 1940, les exportations de bacon canadien ont été faites par un seul organe administratif, établi par le gouvernement fédéral, pour surveiller aux ports de mer les livraisons de produits au Ministère anglais des vivres. Cet organe était l'Office du bacon. Le deuxième fait, c'est que, sous cette entente, la quantité de bacon sortie des ports canadiens au cours des 12 mois commençant le 1er novembre 1939 a atteint un total de 331,000,000 de livres, dépassant d'environ 140 millions de livres toutes les quantités précédentes.

LES APPROVISIONNEMENTS DE PROVENDES (MOULEES A BETAIL)

La situation des approvisionnements de moulées pour les bestiaux se rattache intimement à la demande de farine pour l'exportation et il n'y a eu, en ces derniers temps, que peu d'indications d'une augmentation tant soit peu importante dans cette demande, dit le dernier numéro de la Revue de la situation agricole au Canada. Normalement, une bonne partie des moulées ou "provendes" fabriquées au Canada est exportée sur l'est des Etats-Unis mais il s'en exportera sans doute moins que d'habitude cette année parce que la récolte de grains et de fourrage a été abondante. Les prix pour les moulées de fabriques ont été relativement élevés, parce que la quantité offerte était moins forte.

On ne compte pas que la situation du crédit agricole se modifie beaucoup en 1941. Le taux de l'intérêt aura tendance à augmenter sur les nouveaux emprunts ou sur les renouvellements. Il y a peu de changements dans la valeur des terres, mais cette valeur peut avoir une légère tendance à se relever.

IL Y A BESOIN URGENT D'AUGMENTER LA PRODUCTION DE LAIT

Le Ministère anglais des Vivres a demandé au Canada de fournir au Royaume-Uni 112,000,000 de livres de fromage cheddar canadien au cours des 12 mois qui commenceront le 1er avril 1941. Le Royaume-Uni prendra également 48,000,000 de boîtes d'une livre de lait évaporé, titrant 9 pour cent de gras.

Pour remplir ces commandes, il faut que la production du lait en 1941 soit accrue de plus de 60,000,000 de livres. C'est là non seulement un privilège pour nous, mais aussi un devoir.

Pour obtenir plus de lait par vache pendant les mois du printemps de l'été et de l'automne, il faut s'y prendre dès maintenant, en soignant bien les vaches taries. Les vaches maigres à l'époque du vêlage sont obligées d'utiliser une partie de leur nourriture pour se remettre; elles ne peuvent donc donner autant de lait que si elles étaient en bon état de chair. On aura donc soin de nourrir généreusement les vaches qui doivent vêler au printemps, de leur donner suffisamment de fourrage et de grain pour les "conditionner" avant le vêlage et les mettre ainsi à même de produire plus de lait à plus bas prix lorsqu'elles sont au pâturage.

On pourra se renseigner sur l'alimentation en vue de la production du lait en s'adressant au Ministère provincial de l'Agriculture, aux collèges d'agriculture et aux fermes expérimentales fédérales.

La politique...

(Suite de page 1)

"Les chiffres sur lesquels on a convenu de s'arrêter suggèrent que les fermiers se limitent à un objectifs de pas plus de 65 pour cent des emblavures de l'an dernier.

"Il est également souligné qu'un certain revenu agricole est nécessaire au maintien de l'économie de l'ouest.

On convient généralement que ce revenu ne doit pas être inférieur à $325 milions."

"Si on veut réaliser ce revenu, il sera nécessaire que les fermiers obtiennent un gain net de leurs terres où ils cultivaient du blé l'an dernier et que ce gain soit aussi considérable que celui de 1940".

Plan proposé

Le gouvernement a alors tenté d'établir un plan en vertu duquel ce but sera atteint, tout en prévoyant une réduction des emblavures pour atteindre une superficie qui ne devrait pas produire plus de 230 millions de boisseaux.

"Ce n'est pas notre intention de payer les fermiers pour ne pas cultiver du blé ou de les forcer à réduire leurs emblavures. C'est notre intention de les payer pour faire quelque chose d'autre que produire du blé. Ce système, à la longue, améliorera l'agriculture de l'Ouest.

"Nous avons l'intention de faire cela selon une méthode qui, si les événements de la guerre et de l'après-guerre l'exigent, — produire des quantités raisonnables de blé.

"Mais le plus important pour l'heure actuelle, c'est d'accomplir cela d'une façon qui donnera aux fermiers un gain net en comptant comparable à celui qu'ils auraient recu s'ils avaient suivi les méthodes d'agriculture qu'ils pratiquaient avant la guerre et s'ils avaient pu écouler leur production par les voies ordinaires.

Réductions compensées

"C'est notre intention, poursuit le ministre, de faire des paiements de certains montants par acre sur toutes les réductions pratiquées sur les emblavures en 1941, comparativement à 1940, pourvu que les fermiers affectent leurs terres à certaines cultures déterminées.

M. Gardiner expose ensuite en détail le paiement de ces allocations qui varieront de $4.00 à $2.00 de l'acre pour les réductions des emblavures, suivant les cas qui se présentent.

Cultures variées

"Ces allocations, poursuit le ministre, sont libérales et compensent pour le travail nécessaire à l'utilisation des terres pour diverses fins. Les méthodes selon lesquelles ces argents pourront être gagnés seront assez variés pour permettre au termier de choisir celle qui s'adapte le mieux aux conditions de son établissement afin d'obtenir le revenu qui lui fait défaut parce qu'il ne peut livrer la quantité de blé qu'il avait l'habitude de mettre sur le marché.

"Il est possible d'avoir un estimé du montant d'argent qui pourra être gagné" M. Gardiner explique qu'en considérant que l'allocation de $4.00 payée pour la réduction des emblavures en friche sur les 9,000,000 d'acres en pâturage et en semenences d'autres céréales, le total sera de $30,000,000.

M. Gardiner dit que des règles seront fixées pour empêcher les corporations à fermiers ou ceux qui exploitent des fermes sous le système du fermage puissent bénéficier du plan au détriment des occupants des fermes.

CHAIRF A M. MAUROIS A L'UNIVERSITE DE BUFFALO

BUFFALO — L'Université de Buffalo vient de confier une chaire de professeur au romancier et historien français André Maurois. Celui-ci donnera trois cours durant les mois d'avril et de mai.



:-: ANNONCES CLASSEES :-:

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

Vendeuses demandées

AUGMENTEZ vos revenus vendant 200 produits FAMILEX:— articles toilettes, médecines, essences, épices, produits ménage, etc. Chaque foyer, un client. Argent remboursé si produits retournés pour insuccès. FAMILEX, 570 St-Clément. MONTREAL.

LIVRES DE COMPTOIR
à vendre au
PATRIOTE DE L'OUEST
cinq sous l'unité.

A VENDRE
LIVRETS DE RECUS bilingues, 10c l'unité, 3 pour 25c.



DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 — Résidence 3556
PRINCE-ALBERT. — SASK.

DR R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1, Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél: 3286, demeure au Bliss Block
Prince-Albert, Sask.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1, Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. — Tél: 3518

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - Edif. Mitchell
Tél: 3520 — Prince-Albert, Sask.

FRANK D. CULP
OPTOMETRISTE
(Spécialiste de la vue)
924 AVE CENTRALE
Prince-Albert, Sask. .. .. Tél. 2039.

R. L. YOUNG
OPTOMETRISTE
(Spécialiste de la vue)
Edifice Mitchell — Avenue Centrale
près de la pharmacie Duncan
Prince-Albert, Sask. — Tél. 3274

Graine de semence enregistrée et certifiée

La Saskatchewan Pool Elevators Limited a complété l'organisation de l'achats et de la vente aux membres de graine de semence enregistrée et certifiée. Les agents des élévateurs du Pool, partout en Saskatchewan sont donc prêts à recevoir les commandes pour une quantité limitée.

Voici ce qu'on peut obtenir:

Réserve enregistrée et prix de vente	Prix sans charge (F.O.B.) du point d'expédition (par boisseau)
Apex de première génération — Semence enregistrée No 1 ou No 2	$1.50
Renown de première génération — Semence enregistrée No 1 ou No 2	$1.50
Marquis de première génération — Semence enregistrée No 1 ou No 2	$1.25
Avoine Vanguard première génération Semence enregistrée No 1 ou No 2	$1.10
Avoine Victory de première génération - Semence enregistrée No 1 ou No 2	85.
Avoine Banner de première génération - Semence enregistrée No 1 ou No 2	85.

Réserve certifiée et prix de vente	Prix sans charge (F.O.B.) du point d'expédition (par boisseau)
Blé Regent certifié — Semence No 1 et No 2	$1.00
Blé Thatcher certifié — Semence No 1 et No 2	$1.00
Blé Apex certifié — Semence No 1 et No 2	$1.00
Blé Renown certifié — Semence No 1 et No 2	$1.00

Le blé est en sacs de deux boisseaux, l'avoine en sacs de trois boisseaux.
Cette année le gouvernement ne fournira pas d'assistance sur le transport.
Les acheteurs devront donc assumer le prix du fret.
Les agents du Pool peuvent aussi fournir les prix pour la semence d'Alfalfa Grimm distribuée par la Saskatchewan Forage Crop Growers' Co-operative Marketing Association Limited.

Pour détails complets voyez votre agent du Pool.

Saskatchewan Pool Elevators Limited
BUREAU PRINCIPAL — REGINA



Publié par l'imprimerie "Le Patriote" Limitée,
à PRINCE-ALBERT, SASK.
J. VALOIS, O.M.I.; Directeur.

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Saskatchewan.
TELEPHONE 2964

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

"L'antibritannisme de l'unilinguisme"

M. Charles Holmes, anglo-canadien très en vue, a donné récemment une conférence intitulée THE UNBRITISHNESS OF UNILINGUISM au Rotary Club de Québec. Nous n'avons pas en main le texte de cette intéressante causerie, mais nous avons, grâce au Devoir, un résumé substantiel qui nous permet de connaître suffisamment la pensée de l'auteur sur le problème toujours d'actualité du bilinguisme au Canada. Les déclarations de M. Holmes ont d'autant plus de force persuasive qu'il est lui-même d'origine anglaise. C'est un plaidoyer en faveur de notre cause. Comme nous, M. Holmes affirme que la reconnaissance pratique des droits de la langue française n'infirmerait pas l'unité canadienne; bien au contraire, cet acte de noble patriotisme canadien cimenterait davantage l'union entre Franco et Anglo-Canadiens. Il prend à partie les faux patriotes qui veulent effectuer l'unité au moyen de la fausse conception patriotique de l'uniformité linguistique. Cette conception est absolument antibritannique. Pour illustrer sa thèse, M. Holmes cite deux incidents survenus l'un en Saskatchewan et l'autre dans Québec.

DEUX INCIDENTS CARACTERISTIQUES

PREMIER INCIDENT. Les Vétérans de la Grande guerre ont lancé récemment, en Saskatchewan et en Alberta, sous prétexte d'assurer l'unité nationale, un mouvement pour que la langue anglaise ait seule le droit de cité au Canada.

Si ce mouvement n'avait pas été lancé par les Vétérans de la Grande guerre, dit M. Holmes, on aurait pu qualifier ce mouvement d'activité de la cinquième colonne, étant donné qu'il peut nuire à l'effort de guerre en provoquant la désunion parmi les groupes qui vivent dans ce Dominion. M. Holmes est pourtant sûr que les vétérans n'ont pas voulu servir inconsciemment d'instruments aux machinations de Ribbentrop. Il est persuadé, au contraire, qu'il s'agit de leur part d'une fausse mais absolument sincère conception du patriotisme qui a motivé leur action. Ils ne doivent pas oublier cependant que, en conservant et en parlant leur langue, les Canadiens français n'usent pas d'un "privilège" mais d'un "droit constitutionnel". D'ailleurs, dans tout l'Empire britannique, on a toujours respecté l'usage de la langue des divers groupes. Vouloir agir autrement, c'est faire acte d'antibritannisme.

* * *

DEUXIEME INCIDENT. Cet incident s'est produit récemment, à Lacolle, province de Québec. Pour le comprendre il faut se souvenir qu'il y a aux Etats-Unis 2 millions ou plus de gens qui sont Canadiens français de naissance ou d'ascendance. Pour tous ces Franco-Américains, le Québec est une sorte de la Mecque. Rien de ce qui s'y passe ne saurait les laisser indifférents.

Voici donc l'incident en question. Un Franco-Américain de Worcester, Mass., en route pour Montréal, doit arrêter à Lacolle pour faire examiner ses papiers par le fonctionnaire des douanes et de l'immigration, à l'emploi du gouvernement canadien. Le Franco-Américain s'adresse à lui en français et le fonctionnaire lui répond qu'il doit parler en anglais car lui ne comprend aucune langue "étrangère". De retour chez lui, notre Franco-Américain, mécontent à juste titre, raconte l'incident dans un journal franco-américain local, et toute la presse de l'endroit y fait écho.

LA REPONSE D'UN ANE

M. Holmes blâme cette attitude. Il hésite à croire qu'un fonctionnaire fédéral ait pu répondre ainsi "comme un âne", mais s'il l'a fait, dit-il, c'est dû à une fausse conception du patriotisme de sa part. Cette réponse est sans doute étonnante dans la bouche d'un fonctionnaire, mais elle est assez fréquente dans les provinces mixtes de l'Ouest. Combien de fois n'a-t-on pas qualifié les Canadiens français de "Foreigners" et leur langue, de "Foreign language". Nos faux patriotes ne veulent pas de "foreign language" à la radio. C'est la vieille formule du "One flag, One Language" qui prévaut dans certains milieux ultra-loyalistes. M. Holmes semble bien au fait qu'un grand nombre de gens préconisent l'uniformité de langue au Canada, mais il peut leur prouver sans l'ombre d'un doute que leur attitude est contraire aux principes essentiels de la démocratie telle que la comprend la Grande-Bretagne.

Il ajoute que nous nous battons pour empêcher l'Allemagne d'imposer sa prétendue "Kultur" aux autres pays; l'Anglais serait on ne peut plus illogique de pratiquer la même injustice dans les Dominions. L'un des principes du britannisme veut que tous les groupes de langue anglaise dans les Dominions, les colonies de la Couronne et dans les protectorats britanniques basent leurs actes sur la mutuelle estime entre les différentes races qui habitent leurs pays respectifs: c'est là le meilleur moyen d'assurer l'unité canadienne. Bien des Anglo-Canadiens semblent ignorer ce principe et font exactement le contraire, effritant ainsi l'unité canadienne. S'ils croient bâtir un Canada solide et heureux sur l'uniformité de langue et de culture, ils se trompent. Ce n'est pas le fait de parler l'anglais qui fera de meilleurs patriotes des Canadiens français, mais bien plutôt la conviction de se savoir compris, respectés dans leurs droits et privilèges par leurs concitoyens anglo-canadiens. Les Irlandais, dit M. Holmes, parlent l'anglais encore mieux que ne le font les Anglais eux-mêmes. Est-ce que ce fait de parler un pur anglais fait de meilleurs Britanniques des Irlandais?

LA LOYAUTE DES CANADIENS FRANCAIS

M. Holmes a fait un bel éloge de la loyauté des Canadiens français; il rend hommage à la loyauté irréprochable du Canada français envers la Couronne britannique et rappelle l'appui total qu'il a apporté à la cause britannique lors de la guerre de 1914-18, au cours de laquelle s'est illustré le 22e Régiment, et durant la présente guerre.

En conclusion, M. Holmes dit que c'est une pitié que des incidents malheureux tels que ceux qu'il a mentionnés au début puissent induire le Canadien français à conclure que quoi qu'il fasse, quels que soient les sacrifices qu'il accomplit pour faire sa part dans la défense de nos côtes et de l'Angleterre, il sera toujours mal jugé, mal interprété et injustement apprécié. Les Canadiens français, dit-il, ont toujours montré un plus grand esprit de conciliation que nous, Anglo-Canadiens.

Si les minorités canadiennes-françaises étaient traitées dans les provinces anglaises avec la même déférence que la minorité anglaise l'est dans la province de Québec, alors il serait possible que l'unité nationale existât au Canada.

Nous nous demandons ce qui arriverait par ailleurs si la minorité anglaise du Québec était traitée de la même façon que les minorités françaises de l'Ouest; si elle n'entendait pas plus d'anglais à la radio que nous entendons de français sur le réseau de l'Ouest; si elle n'avait pas plus d'anglais dans ses écoles que nous en avons dans nos écoles de l'Ouest..... L'autre jour, M. Aurélien Bélanger, député de Prescott, dénonçait sur le parquet de la législature d'Ontario le fanatisme du Dr T. T. Shields, pasteur de l'église Baptiste de la rue Jarvis, envers la religion catholique et ajoutait que si les catholiques agissaient de la même façon violente envers les protestants, il y aurait guerre civile. De même, si les Canadiens français du Québec se comportaient comme certains Anglo-canadiens des provinces mixtes à l'égard des groupes minoritaires de leur province, nous en verrions de belles.

Parce que nous sommes plus conciliants, ou moins violents ça ne devrait pas encourager certains esprits étroits à méconnaître l'un des principes essentiels du britannisme: le respect des droits et privilèges des races qui composent l'Empire britannique.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Revue hebdomadaire de la presse mondiale

QUI AURA LA MAITRISE?

"THE UNITED STATES NEWS", WASHINGTON, D.-C. — Maintenant que les tactiques nippo-allemandes ne sont plus un secret pour personne, nous connaissons le véritable objectif de la guerre. Tout nous porte à croire que bientôt la marine américaine sera fort occupée. D'après de hauts personnages, voici les prochaines tentatives que feront ces puissances: Une tentative allemande de chasser la Grande-Bretagne des ports de l'Europe septentrionale; 2a—Une tentative allemande de chasser les Anglais de la Méditerranée, particulièrement à Gibraltar et à Suez; 3o—Une tentative japonaise de chasser la Grande-Bretagne de l'océan Pacifique et de l'océan Indien en la délogeant de Singapour. Ces endroits, avec le canal de Panama que contrôlent les Etats-Unis, assurent à la Grande-Bretagne et à l'Amérique la maîtrise des routes commerciales du monde et leur donnent le pouvoir de réglementer le commerce et de déterminer une politique mondiale pour les commerçants. Mais voici la grande question: La Grande-Bretagne et les Etats-Unis continueront-ils de dominer le monde? Ou l'Allemagne et le Japon leur succéderont-ils dans cette tâche? Vivrons-nous encore dans un monde anglo-américain comme par le passé, ou dans un monde nippo-allemand, dans lequel les Etats-Unis et l'Angleterre joueront le second violon et recevront des ordres de leurs supérieurs?

LA QUESTION ROUMAINE

"THE CHICAGO DAILY TRIBUNE", CHICAGO, Illinois — Bien que la situation en Roumanie soit fort embrouillée, nous sommes tentés d'y trouver une morale qui pourrait avoir un sens prophétique. Ce pays reconnu pour sa turbulence et été assujetti à des restrictions aussi sévères que celles que les dictateurs ont imposées à d'autres parties de l'Europe. Apparemment, l'application de mesures répressives n'a pas donné les résultat qu'on attendait; mais à l'encontre des autorités roumaines les Allemands exercent un contrôle virtuel dans ce pays. Néanmoins les factions trouvent l'occasions de se révolter et de commettre des meurtres en série. Le gouvernement qui s'appuie sur une constante répression et qui exige que tous obéissent sans réserve à des ordres outrés, ne fait qu'engendrer des désordres qui ne tardent pas à provoquer sa chute. C'est à peine si la chose est supportable dans les limites d'un pays; elle devient intolérable quand une nation applique ces méthodes à d'autres pays, quand des ordres sont donnés dans une langue que les populations ne comprennent pas. Le contrôle de l'Europe par Hitler ne pourra jamais être stabilisé sans la présence de forces armées dans les régions occupées. La fragilité d'une telle domination trouve son expression même dans la force requise pour la maintenir.

L'ARMEE AMERICAINE

"HARPER'S MAGAZINE", NEW-YORK — En ce qui concerne les armes dont elle peut disposer, l'armée américaine est loin d'être une quantité négligeable. Le génie inventif des Américains a produit nombre d'engins de guerre qui se comparent favorablement avec ceux des meilleures armées de l'Europe. Ainsi nous avons la forteresse volante Boeing qui constitue un appareil de vitesse, de rayonnement et de bombardement de grande classe. Nos avions jouissent d'une supériorité incontestable. Les experts militaires américains et étrangers proclament partout l'excellence du fusil Garand, avec son mécanisme à tir rapide. Nos ingénieurs ont inventé le pont H-10, sorte de "meccano" qui dépasse tout ce que possèdent les armées européennes. Nos chars d'assaut sont reconnus pour leur efficacité. Les facilités de communications entre tanks sont incomparables, et nos installations radiophoniques militaires accusent toujours de nouveaux progrès. Bref, l'énumération qui précède représente une liste fort impressionnante. — Frank C. Hanighan.

LE DILEMME ESPAGNOL

"THE NATION", NEW-YORK — Les journaux rapportent et nient de temps à autre que des pourparlers en vue d'accorder des crédits à Franco sont en cours. Une telle initiative serait la plus vaine tentative d'apaisement inscrite dans nos annales. A l'excursion des conséquences que pourrait avoir l'aide fournie à un dictateur, nous devons admettre la futilité d'une ligne de conduite qui reposerait sur la présomption que le général Franco est libre de décider s'il doit participer à la guerre actuelle. Avec une formidable armée allemande à ses portes, Franco devra entrer en guerre quand Hitler lui donnera le signal, et cela aux conditions du Fuhrer. Si les plans d'Hitler ont frustrés dans les Balkans et qu'il décide demain de s'emparer de Gibraltar en vue d'accroître son prestige chancelant, Franco n'aura d'autre alternative que de lutter à ses côtés. Si, d'autre part, Hitler préfère attendre que l'Espagne ait accumulé des vivres, de l'essence et autres approvisionnements nécessaires, Franco n'a qu'à se tenir coi. L'expérience que la Grande-Bretagne a eue avec l'Italie le printemps dernier devrait fournir la réponse à quiconque caresse l'espoir que l'Espagne restera neutre si nous lui fournissons les approvisionnements suffisants. En ce qui concerne l'Espagne, Hitler à d'autres plans. On se souvient qu'il en était ainsi dans le cas de l'Italie.

L'ENIGME RUSSE

"THE NEW ZEALAND HERALD", AUCKLAND, Nouvelle-Zélande—La Russie s'agite, et elle vient de faire savoir à l'Allemagne qu'elle tient à être consultée sur toutes les questions touchant les transports sur le Danube. Voilà un symptôme dont l'importance ne saurait être exagérée. La Russie a établi clairement qu'elle n'a en vue que ses propres intérêts et ce serait nous leurrer que de croire qu'elle chercherait autre chose si elle s'alliait à nous. Elle semble en ce moment se tenir un peu à l'écart de l'Axe. En parlant des belligérants européens, la presse russe déclare qu'ils se livrent une guerre d'impérialisme qui ne l'intéresse point. De leur côté, les neutres sont unanimes à dire que la Russie ne fera rien dans un avenir rapproché qui soit de nature à lui faire prendre les armes contre l'Alemagne. Peut-être n'en sera-t-il pas toujours ainsi. Il peut se produire des événments susceptibles de lui faire prendre une part plus active dans la conflit. Il est certain qu'elle ne demeurerait pas simple spectatrice si les Allemands et les Italiens venaient à dominer dans la Méditerranée et menaçaient de l'embouteiller dans la mer Noire, ou bien étendaient leur puissance sur le Moyen-Orient à son grand détriment.

UNE DISPOSITION DANGEREUSE

"THE NEW YORK WORLD-TELEGRAM, NEW-YORK — Pourquoi fait-on si peu de cas de la disposition contenue dans le bill d'assistance à la Grande-Bretagne, en vertu de laquelle les navires belligérants pourraient être armés, gréés, réparés et remis en état dans nos propres bases? C'est précisément la disposition qui, au dire de M. Alf. Landon, pourrait amener la guerre sur nos rives. Si on permet aux unités de la flotte britannique ou de la flotte de toute autre nation que le Président désire favoriser, de mouiller près des arsenaux maritimes de Brooklyn, Norfolk ou Charleston ou à notre base navale de Guantanama à Cuba, combien de temps s'écoulera-t-il avant que des engagements et des combats se livrent dans nos bases mêmes? Et dans quelle situation serions-nous si quelque sous-marin allemand pourchassait un navire britannique jusqu'à une base américaine et faisait feu sur le navire et sur la base?

L'EFFORT DE L'AFRIQUE DU SUD

"SOUTH AFRICA", LONDRES, Angleterre — M. Jan Hofmeyr, ministre des Finances, vient de laisser entendre que les contribuables de l'Union seront bientôt appelés à faire encore plus que par le passé pour défrayer le coût de la guerre. Apparemment le montant de 46,-000,000 livres sterling déjà voté par le Parlement cette année n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de la défense nationale. Jusqu'à maintenant, bien que tout ne soit pas compris dans la présente année financière, l'Union Sud-africaine a dépensé 51,000,000 livres sterling. D'après tous les experts, Voilà un magnifique effort. Qu'avons-nous à montrer en retour? Une armée de 120,000 hommes entièrement équipée et dont tous les frais ont été payés.

EST-CE LA FIN DE L'EMPIRE FRANCAIS ?

"PACIFIC AFFAIRES", CAMDEN, New-Jersey — La défaite de la France en Europe peut avoir comme conséquence ultime son élimination totale comme puissance dans le Pacifique, tout comme la défaite de l'Allemagne dans la guerre de 1914-18 a mis fin à sa participation au contrôle de territoires dans cet océan. Mais les avant-postes de l'Empire français dans le Pacifique constituent un butin beaucoup plus riche que ceux que l'Allemagne détenait dans ces régions, et leur possession va faire l'objet d'une lutte beaucoup plus terrible. La bataille a déjà commencé en Indochine. Si elle s'étend au sud de l'Equateur, la Nouvelle-Calédonie deviendra un théâtre de guerre de la plus haute importance à cause de ses vastes richesses. — Jack Shepherd.



NOUVELLE VARIETE

Voici M. W. R. LESLIE, à la Ferme expérimentale de Morden, Manitoba. De lui viennent, par CBC, les conseils pratiques aux jardiniers. Le professeur est en train d'examiner une nouvelle variété, fruit du croisement de cerisiers, et d'apricotiers.

L'OPINION D'UN LECTEUR

Quand même

"L'Action Catholique" du six mars dernier, dans un article de fonds, intitulé "La France entière" imprimait ce qui suit:

"Il ne faut pas que les propagandes diverses et contradictoires fassent perdre le nord à nos âmes sincèrement et profondément françaises.

"Ce que nous aimons, nous Canadiens français, ce n'est pas uniquement la France enchaînée de Pétain ni exclusivement la France libre de de Gaulle; mais c'est la France tout court ou, si cela peut paraître plus clair, c'est toute la France.

"Pendant le supplice qu'endure la France vaincue, nous oublions même ses fautes pour ne songer qu'à ses belles grandes oeuvres. Et l'opinion impartiale sait que pas un seul peuple n'a plus d'oeuvres méritoires à son crédit que la France.

"Chaque fois que les partisans de Pétain attaquent vertement de Gaulle et chaque fois que les admirateurs de de Gaulle méprisent ce courageux octogénaire qui entreprend de planter après la tempête, nous en éprouvons une indicible douleur.

"De grâce, MM. les propagandistes de toute catégorie, épargnez-nous aujourd'hui ce lamentable spectacle d'une France divisée. C'est déjà si triste de voir ce sympathique pays morcelé par un ennemi séculaire qui espère réaliser enfin son rêve de domination universelle. Que l'on n'ajoute donc pas à notre accablement.

"Il semble de plus en plus manifeste que Pétain et de Gaulle suivent tous les deux des voies tracées par une Providence amie de la France même aux jours d'expiration et de regénération.

"Les Canadiens français espèrent voir bientôt la fortune militaire sourire aux Alliés, pour le plus grand bien des peuples civilisés, qui ont tous besoin de paix, de liberté et de pensée française.

"Ils appellent de tous leurs voeux le jour où la victoire de l'Angleterre et de ses alliés sortira la France d'une situation abominable, permettant à Pétain et à de Gaulle de chanter côte à côte, dans les églises de France, le plus vibrant des "Te Deum".

"Non seulement ils souhaitent ce triomphe et cette libération, mais ils les préparent de leur travail et leurs sacrifices, même sanglants..."

Et voilà.... un de mes amis à qui son instruction s'est arrêtée au grade cinq, mais qui m'apparaît avoir plus de plomb dans la tête et de jugement pratique que beaucoup de soi-disants "avertis intellectuels", me demande de reproduire cet article dans le PATRIOTE avec commentaire.

Voici mon commentaire: Si monsieur Eugène L'Heureux propose son article comme une résolution soumise à l'approbation de tous les Canadiens français habitant le Canada entier, je suis heureux et honoré de l'appuyer.

Louis Demay.

RADIO-OUEST FRANCAISE

Mettons les points sur les "I"

(Deuxième partie)

L'examen des horaires du réseau national que nous avons entrepris la semaine dernière a pour but, rappelons-le, de démontrer que, DANS L'ENSEMBLE, LE PART FAITE AU FRANCAIS AU RESEAU NATIONAL A PROPORTIONNELLEMENT DIMINUTE AU LIEU D'AUGMENTER DEPUIS LE DEBUT DE LA RADIO-ETAT.

Nous ne prenons évidemment pas, comme point de départ, le néant qui a caractérisé les premiers mois de 1933. Nous prenons le redressement effectué par un vigueux coup de barre vers le milieu de ladite année.

Nous poursuivons donc . . .

1936-1937 : La Société Radio-Canada vient remplacer la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. Elle est déterminée à progresser à pas de géant. Effectivement, elle avance dans plus d'un domaine . . . sauf celui du bilinguisme extra-québecois.

Au fait, un relevé de la semaine du 28 mars au 3 avril 1937 indique 3 HEURES 1-2 DE PROGRAMMES BILINGUES SUR 60 HEURES D'EMISSION ET LA DISPARITION COMPLETE DE PROGRAMMES FRANCAIS OU A CARACTERE FRANCAIS AU RESEAU NATIONAL.

1937-1938 : La Société Radio-Canada augmente son horaire national d'un tiers, mais le nombre des programmes bilingues reste à peu près stationnaire.

En effet, un relevé de la semaine du 24 au 30 avril 1938 indique 4 HEURES DE PROGRAMMES BILINGUES SUR UN TOTAL HEBDOMADAIRE DE 90 HEURES D'EMISSION AU RESEAU NATIONAL.

1938-1939 : L'horaire national atteint une moyenne de 13 heures 1-4 d'emissions quotidiennes. Il nous manque la feuille de service qui nous permette de faire le relevé des émissions bilingues inscrites à l'horaire du réseau national à cette époque. Mais nous avons sous les yeux un tableau de celles relayées par les postes de la Saskatchewan.

Il indique, pour la semaine du 5 au 11 févier 1939, 3 HEURES 3-4 DE PROGRAMMES BILINGUES SUR UN TOTAL HEBDOMADAIRE DE 93 HEURES D'EMISSION AU RESEAU NATIONAL DANS LADITE PROVINCE.

Avant de poursuivre notre examen des horaires du réseau national il serait sans doute de quelque utilité de rappeler ici ce qu'est un PROGRAMME BILINGUE - expression du bilinguisme canadien en dehors du Québec, dans le domaine radiophonique, de 1937 à 1940.

Un programme bilingue ,c'est ordinairement un programme dans lequel le français figure en moyenne pour 10 per cent de l'émission. Dans un programme de 30 minutes, par conséquent, des syllabes françaises rentenlissent durant environ 3 minutes. Cela comprend les boniments du début et de la fin, la présentation des artistes et des pièces au programme et, quand il 'agit de musique vocale, les chants français. Evidemment, dans le dernier cas, la proportion de syllabes françaises est plus considérable que lorsqu'il s'agit d'un programme de musique instrumentale, où la part faite au parlé français est inférieure à 10 per cent. Et c'est pourquoi nous avons dit 3 MINUTES EN MOYENNE. Le calcul à été fait à maintes reprises au cours de l'année 1940 et exposé dans le détail par l'un ou l'autre de nos collaborateurs au début de notre campagne de renseignement.

Il ne nous est jamais venu à la pensée de faire grief à la radio-état de ne point donner une part plus large au français dans les émissions bilingues de musique instrumentale ou vocale. Elle est ordinairement égale à celle faite à l'anglais, au moins depuis plusieurs mois. De par leur nature, ces programmes ne comportent point davantage de parlé.

Mais ce que nous refusons d'admettre, c'est que de tels programmes bilingues puissent passer pour des programmes canadiens-français propres à satisfaire les légitimes exigences des Canadiens français, tant au point de vue égalité de droits qu'au point de vue culture. Comme l'exprimait justement LA SURVIVANCE (Edmonton, Alta.) du 5 mars,

". . . Nos gens veulent autre chose que du "piano français", et des "récitals." Il veulent entendre PARLER en français . . ."

(La suite à la semaine prochaine)

ce 12 mars, 1941

LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE L'OUEST.

(Communiqué)

D'une semaine à l'autre

12 MARS

Le palais de Buckingham bombardé

LONDRES — Une bombe allemande a partiellement détruit un mur du jardin et une loge du porter au Palais de Buckingham, au cours d'un raid récent, apprend-on aujourd'hui. Six autres explosifs sont tombés dans le parterre du château,

Le roi et la reine étaient absents au moment de l'incident.

La base de Kiel pilonnée

LONDRES — Les avions de bombardement de la R.A.F., se rendant à 360 milles à vol d'oiseau de leur masse, ont attaqué Kiel, grande base sousmarine à l'extrémité du canal de Kiel, sur la Baltique. Le raid a eu cette nuit, annonce le ministère de l'Air.

Les Grecs repoussent les Italiens

ATHENES — Un porte-parole du gouvernement affirme que l'offensive grecque sur le front albanais a fait perdre, hier, aux Italiens une région puissamment fortifiée dans le secteur central, près de Tepelini, au cours d'un engagement de douze heures.

Dans le secteur côtier, au sud de Valona, les Italiens ont déclenché trois vaines contre-attaques. Au cours de la première, un grand nombre de fascistes ont été fauchés par le feu de l'artillerie hellénique.

Arrestation du personnel de l'hôtel

ISTAMBOUL — Tout le personnel du Pera Palace a été arrêté hier soir, à la suite de l'explosion de deux bombes chronométrées dans l'hôtel où le ministre de Grande-Bretagne à Sofia et ses collaborateurs étaient descendus à leur arrivée de la capitale bulgare.

On tenta de tuer Rendel

ISTAMBOUL — La police est d'avis aujourd'hui que les bombes qui ont explosé parmi les bagages des membres des personnels de la légation et des consulats britanniques en Bulgarie, hier, à Istamboul, avaient été déposées là dans l'espoir de détruire d'importants documents secrets aussi bien que de tuer le plus grand nombre d'Anglais dans le groupe.

On laisse entendre que certains bagages du parti anglais sont disparus à la suite de l'explosion de bombes dans le hall de l'hôtel Péra. Mais à ce moment, le ministre anglais, George-W. Rendel, était à cacher dans son appartement d'autres documents importants, et il se pourrait que ce soit lui qui possède les bagages.

:o:

13 MARS

Compromis possible entre le France et l'Angleterre

VICHY — Le gouvernement Pétain annonçait, hier soir, que l'"intervention" des Etats-Unis aura pour effet un compromis entre la Grande-Bretagne et la France sur la guestion du blocus britannique et évitera le recours aux vaisseaux de guerre français pour convoyer des vivres.

Une attaque des Anglais contre Rhodes

LE CAIRE — Des bombardiers britanniques ont attaqué, mardi soir, l'île italienne de Rhodes, dans l'est de la Méditerranée, et tous sont revenus indemnes à leur base.

Les principaux aérodromes de l'île ont été bombardés et un grand nombre d'incendies se sont déclarés. Des dommages considérables ont été causés aux avions ennemis au sol.

Un destroyer allemand torpillé

LONDRES — Le ministère de l'Air annonce qu'un bombardier-lance-torpille anglais "Beaufort" a torpillé un destroyer allemand au cours de la nuit. Le navire a été coulé dans le Skagerrak.

La grande duchesse reçoit l'envoyé américain



Désigné par le gouvernement américain pour représenter son pays auprès du gouvernement du Grand Duché du Luxembourg, l'honorable Jay Pierrepont Moffat a présenté hier ses lettres de créance à la Grande-Duchesse Charlotte, à la résidence de celle-ci. De gauche à droite, la Grande-Duchesse Charlotte, M. Jay Pierrepont Moffatt, Mme Moffatt et le prince Félix du Luxembourg.

Liverpool violemment attaquée

LIVERPOOL — Les avions et les batteries antiaériennes anglais ont sauvé, cette nuit, Liverpool et les autres villes riveraines de la Mersey d'un véritable désastre, au cours d'un raid auquel ont participé 200 appareils ennemis.

Mussolini au front

ATHENES — Tout le front albanais, du lac Okrida à l'Adriatique est enflammé par l'offensive italienne du printemps que dirigé en personne Benito Mussolini.

Jusqu'à présent les Italiens ont essuyé des pertes terribles, sans gagner un pouce de terrain. Des prisonniers déclarent que Mussolini veut rester au front jusqu'à samedi, pressant ses généraux de remporter un succès avant son départ. Ce semble être le commencement du grand coup que Mussolini promettait aux Grecs depuis l'hiver.

Berlin bombardée

LONDRES — La Grande-Bretagne a célébré cette nuit la mise en force de la loi de prêt-location en envoyant les escadrilles de la R.A.F. attaquer avec une violence sans précédent Berlin, Hambourg et Brême. En même temps, des escadrilles ennemis étaient repoussées dans le nord-ouest de l'Angleterre grâce aux chasseurs, aux canons de la D.-C.A. et "d'autres procédés". De plus de formidables explosions entendues sur la côte du Kent ont laissé croire que la R.A.F. a de nouveau porté ses coups sur les ports de la côte d'invasion et des territoires occupés.

La Yougoslavie se fait tirer l'oreille

BELGRADE — La Yougoslavie n'a pas encore cédé aux exigences de Berlin relativement à une coopération complète avec l'Axe mais elle cherche une formule qui satisferait l'Allemagne et qui ne porterait pas atteinte à la fierté yougoslave.

:o:

14 MARS

Liverpool, Glasgow, bombardées

LONDRES — Des centaines d'avions allemands ont bombardé Liverpool, Glasgow et plusieurs autres villes des régions côtières, au cours de la nuit. Avec une furie presque sans précédent, les ennemis se sont attaqué à des ports, à des centres de construtcion maritime et à des points de distribution de vivres.

Huit bombardiers abattus

Les nouveaux avions de chasse de la R.A.F. ont établi un record en descendant au moins huit bombardiers ennemis. Un autre a été descendu par les canons de la D.C.A. et deux autres ont été détruits on ne sait par quelles armes. Ce qui établit le total des pertes nazies à 11.

Attaques contre Hambourg

LONDRES — Les avions de bombardement de la R.A.F. ont lancé leur plus grosse attaque de toute la guerre contre Hambourg, cette nuit, annonce le ministère de l'Air. Les dégats seraient effroyables.

Six avions anglais perdus

LONDRES — Pendant des incursions le long des côtes de la Norvège, hier et cette nuit, des vaisseaux ennemis ont été mitraillés et bombardés.

La R.A.F. très active

"Des avions de la R. A. F. ont attaqué une raffinerie de pétrole à Rotterdam et y ont allumé un feu".

D'autres attaques moins importantes ont été effectuées sur Brême et Emden et un de nos appareils a bombardé deux aéroports de Hollande".

Un avion a torpillé et coulé un navire d'approvisionnement ennemi.

La résistance italienne faiblit

ATHENES — Un porte-parole du gouvernement dit que l'offensive générale italienne perd graduellement de son ampleur.

L'attitude de la Russie

LONDRES — La Russie aurait assuré Ankara qu'elle demeurera neutre si la Turquie est attaquée par l'Allemagne avec ou sans l'appui de l'Italie.

Navire coulé

LONDRES — L'Amirauté annonce que le vaisseau auxiliaire "Manistee" a été coulé. Le navire appartenait avant la guerre à l'Elders and Fyffe, exportateurs de fruits. On n'a pas donné de précisions sur la perte du "Manistee".

:o:

15 MARS

Des renforts arrivent en Grèce

BELGRADE — D'après le compte-rendu de diplomates neutres et confirmé officieusement par les sources diplomatiques anglaises, de nombreux convois déchargent sans répit de quoi organiser une armée de cinq divisions; 100,000 hommes, des munitions, l'artillerie, les chars d'assaut, etc....

La Turquie de son côté proteste que rien n'est changé de son attitude vis-à-vis la Grande-Bretagne et la Bulgarie.

Clydeside a son tour

LONDRES — Les bombardiers nazis se sont acharnés sur le district de Clydeside, à Glasgow, tout le long du jour. 11 personnes auraient été victimes des bombes et quelques maisons démolies. Les dommages seraient de moindres importance que ceux de la première attaque sur ce port anglais. Treize unités ennemies ont été abattues au cours du raid. Une autre ville du Nord-est a été attaquée (Newcastle peut-être; les Allemand disent Sheffield).

D'autres Canadiens à Gibraltar

LONDRES — Un nouveau contingent de Canadiens vient d'arriver à Gibraltar. La mission des nouveaux venus semble être de compléter les travaux de fortifications dans le roc. Les autorités comptent sur une résistance de 18 mois, si Gibraltar est attaquée et sans secours.

Les Etats-Unis aideront puissamment

WASHINGTON — Le président des Etats-Unis, dans un message transmis au monde entier promet, au nom de son pays, un appui entier et efficace à l'Angleterre à la Grèce, à la Chine et aux pays qui serviront de rempart à la liberté menacée.

Mussolini en Albanie

ATHENES — D'après le rapport de la R.A.F. 14 avions italiens de plus sont tombés entre Klisura et Tepelini. De la grande offensive lancée par Mussolini en personne avec au moins cinq divisions dans la mêlée, il résulte une défaite lamentable sur toute la ligne, en Albanie. Et l'Italie doit déporer la perte de 30,000 nouvelles victimes au moins.

:::

17 MARS

Berbera revient aux Anglais

CAIRE, Egypte — La flotte anglaise, les avions, les troupes dans une action simultanée ont réduit la capitale de la Somalie anglaise à lever le drapeau blanc de la reddition. Les canons de la flotte eurent vite réduit au silence les mitrailleuses qui entouraient le port de mer abandonné aux Italiens quelques mois auparavant. Peu de résistance de la part de l'ennemi. Une certaine de prisonniers seulement.

Nouveau feuilleton du "Patriote".

Partie sans adieu

ROMAN

par CLAUDE SYRVALL

(suite)

— II —

— Cete fois, je ne la tâche plus, et je saurai où elle v aainsi chaque soir! grommela Stéphane Monteil, à la fois joyeux et inquiet.

Sur quoi, dédaignant d'acheter la tasse de café qu'il affectait de siroter depuis vingt minutes. il empoigna sa canne, sauts sur ses pieds, et s'élança vers la bouche du métra où il venait de voir s'engouffrer Lucienne.

Car c'était pour l'entendre qu'il était venu prendre faction à cette terrasse de café, toute voisine de la station Saint-Michel. Ayant remarqué, depuis une semaine, que la jeune fille, chaque soir, à pareille heure, et toujours seule, venait prendre le train à cet endroit Stéphane avait été fort intrigué par ce manège.

Où pouvait-elle aller ainsi régulièrement, la journée finie, alos qu'elle habitait — il le savait — dans une pension de famille d ela rue Saint-André-des-Arts? Fréquentait-elle les salles de spectacles de la rive droite? Certainement non, car de telles dépenses excédaient de beaucoup ses possibilités budgétaires.

Allait-elle passer ses soirées chez des amis. C'était peu plausible. Bien que n'ayant pas reçu de confidences expresses à ce sujet, Stéphane tenait pour acquis que la jeune étudiante n'avait aucune relation mondaine ni de famille à Paris, où elle se trouvait entièrement isolée.

Alors quel était le but de ces sorties vespérales et solitaires? Voilà ce que Stéphane avait désiré savoir, et ce qu'il se demandait en suivant Lucienne, tout en s'efforçant de lui dissimuler sa présence.

Au bas de premier escalier, il la vit tourner à gauche, pour descendre sur le quai de la direction Porte Clignancourt, ce en quoi il l'imita ponctuellement. Il n'y avait pas encore grand monde à attendre le convoi.

Cete situation facilitait évidemment la filature qu'entreprenait Stéphane, en ce sens qu'il ne risquait pas de perdre Lucienne dans les remous de la foule. Par contre, il risquait davantage que dans une cohue d'être repéré et reconnu par la jeune fille, ce qui eût, sans nul doute, compromis le succès de son enquête.

Heureusement, une rame de métro arrivant à la minute supprima les dangers d'un long stage sur le quai; au surplus la jeune fille semblait particulièrement absorbée dans le wagon presque sur ses talons et s'installer à deux mètres d'elle sans qu'elle y prit garde, tout entière à sa méditation intérieure.

Le train partit, et le jeune homme, son feutre légèrement rabattu sur ses yeux, n'eut plus qu'à surveiller en tapinois la voyageuse pour guetter le moment où elle quitterait le convoi.

C'est seulement à la station Gare du Nord que l'événement se produisit. En sautant sur le quai à la suite de Lucienne, le jeune homme se défendait mal contre une impression de stupeur.

— Qu'est-ce qu'elle peut bien venir chercher à une heure pareille? Elle ne va pas prendre le train, je suppose?

Il se sentait, d'ailleurs, déterminé à le prendre aussi, s'il y avait lieu, résolu d'aller jusqu'au bout de l'expérience et jusqu'au fond de cet excitant mystère.

Mais non, il ne s'agissait pas de quitter Paris. Le jeune fille sortit de l'enceinte de la gare, escortée à courte distance de son fidèle suivant, qui comprenait de moins en moins à quel genre de promenade allait l'entraîner son indiscrète témérité.

Lucienne, elle, n'hésita pas sur la route à suivre. Tournant à droite, elle s'engagea délibérément sur le Boulevard Magenta; puis, arrivée à la hauteur du carrefour de Maubeuge, elle traversa la chaussée pour entrer dans la rue de Dunkerque qu'elle se mit à remonter en hâte dans la direction du Boulevard Rochechouart. Elle semblait, tout à coup, impatiente d'arriver, et Stéphane qui craignait de perdre sa trace dans ce quartier presque inconnu de lui et, d'ailleurs, assez mal éclairé, dut presser le pas pour ne pas se laisser trop distancer.

Au surplus, on touchait au but, paraît-il. Des enseignes lumineuses et un fronton rougeoyant éclataient, non loin de là, dans les ténèbres de la rue. CINE-CONCERT hurlaient les lettres flamboyantes.

Stéphane éprouva une petite commotion fort désagréable en constatant que Lucienne ralentissait l'allure on se rapprochant de la façade brutalement éclairée.

— Est-ce donc là qu'elle vient chaque soir? se demanda-t-il, stupéfait.

Cette pensée lui fut affreusement pénible. Pouvait-il admettre sans révolte, que cette fille cultivée, affinée, racée, trouvât le moindre agrément à se repaître quotidiennement du stupide programme de ce boui-boui de quartier?

Mais non! cette hypothèse était trop odieuse pour qu'il ne la rejetât point avec indignation.

Une autre idée, d'ailleurs, se faisait jour brusquement dans son esprit. Une association d'idées plutôt. Il se rappelait, depuis son dernier déjeuner au Restaurant Coopératif du Quartier-Latin avec quel intérêt Lucienne avait consulté la liste des emplois offerts aux étudiants et étudiantes obligées de pouvoir, par un supplément de travail personnel, à la médiocrité des subsides que leur allouaient des familles de province, parfois durement éprouvées par suite de la crise économique.

— Serait-elle donc réduite à travailler la nuit pour assurer son pain de chaque jour? se demanda-t-il soudain avec angoisse.

Cela lui paraissait tellement atroce qu'il eût, sur l'instant, préféré n'importe quelle autre supposition, dût-elle faire choir la jeune fille du piédestal où il l'avait, peut-être sans s'en rendre compte, juchée dans son estime.

Hélas! le doute n'était plus possible. Avec la parfaite aisance qui dénote l'habitude, Lucienne venait de pénétrer vivement dans le CINE-CONCERT par une porte latérale ouvrant sur un couloir assez étroit, Chichement éclairé, au fond duquel on devinait plutôt qu'on n'entrevoyait une deuxième porte, celle-là fermée.

Poussé comme il l'était par sa sollicitude inquiète, Stéphane, sans plus réfléchir, voulut se hâter à la suite de la jeune fille. Mais il avait à peine mis le pied sur le seuil qu'une sorte de concierge, vêtu approximativement comme un garçon livreur de grand magasin, se dressa devant lui barrer le passage.

—Pardon, Monsieur, vous faites erreur. Cette entrée est exclusivement réservée au personnel.

Stéphane balbutia quelques mots inintelligibles et fit demitour, machinalement. Ayant fait trois pas sur le troittoir, il s'efforça de reprendre souffle, et marmotta, éberlué autant que navré:

— Entrée réservée au personnel!.. Donc, ma première intuition ne m'avait pas trompé.. C'est bien ici qu'elle vient louer ses services pour y gagner de quoi payer ses inscriptions à l'Ecole de Droit! Oh! la malheureuse enfant!

— III —

Parmi la cinquantaine de personnes de tous âges et des deux sexes qui stationnaient en bavardant sur les trottoirs, attendant l'ouverture du CINE-CONCERT, un camelot hirsute s'en allait de groupe en groupe, psalmodiant de sa voix éraillée mais infatigable:

— Demandez le programme de la soirée, avec les photos des principales vedettes!.. Vingt sous le proprogramme. M'sieurs et dames! Qui veut le programme complet pour vingt sous?

Stéphane Monteil donna les vingt sous réclamés et s'empara avidement du programme qu'il se mit à examiner tout de go sous la rouge lueur des ampoules électriques.

Son regard courut d'abord aux photographies des vedettes. Vaine alerte! Il ne s'agissait là que de vêdettes de cinémas, tant masculines que féminines qu'on aurait le loisir d'admirer dans les deux films annoncés: "La Dame aux grands pieds", (scène comique). — "Le Pirate du Rio" (drame brésilien).

Quant aux quatre chanteuses qui assumaient concurremment avec trois camarades de sexe fort la partie "concert" de la soirée, une direction sagement économe avait jugé superflu de divulguer prématurément leurs frimousses respectives.

Comment prévoir, dès lors, sous lequel des pseudonymes Lucienne Ponthieu masquait pudiquement son identité véritable

Lorsque les portes s'ouvrirent enfin, la foule des badauds avait déjà triplé autour de l'établissement, et les amateurs de cinéma, raliés par la sonnerie aigrelette dont le signal leur était familier, se ruèrent en trombe à la conquête du parterre et des galeries.

Stéphane à demi-inconcient, n'eut qu'à se laisser porter par cette houle humaine. Cinq minutes plus tard, il se retrouvait, sans bien savoir comment, assis dans un fauteuil, au troisième rang de l'orchestre.

Ce fut seulement quand la musiyue, en manière d'ouverture, attaqua une marche américaine de Robert Souza, que le jeune homme recouvra sa pleine lucidité. Alors, il se dit, frémissant:

—Je vais revoir Lucienne... mais sous quel aspect?... Je vais l'entendre, mais dans quelle chanson, ô Dieu!

Il avait presque peur et n'était pas loin de regretter sa téméraire escapade. Ne vaut-il pas mieux, souvent, ignorer que trop savoir?

Toutefois, il lui était démontré, tour à tour, que des captieux pseudonymes dont s'affublaient les chanteurs de l'établissement, aucun de dissimulait Lucienne Ponthieu.

Mais, rassuré sur ce point, Stéphane ne manqua pas de s'inquiéter à propos d'un autre.

— Si elle n'est pas engagée ici comme chanteuse, à quel titre Lucienne fait-elle partie de l'établissement?

Pour la vingtième fois le jeune homme se répétait cette question lorsqu'une voix furibonde prononça:

— Voilà qui ne devrait pas être permis... Quand le spectacle est commencé, les portes devraient être fermées jusqu'à l'entr'acte. Tant pis pour les traînards!...

Stéphane avait tourné la tête pour voir ce qui motivait cette hargneuse diatribe. Il constata qu'elle visait un de ces fâcheux retardataires, fléau des réunions publiques, qui préfèrent déranger des centaines de personnes, plutôt que de se déranger eux-mêmes, en accélérant leur train-train habituel.

En l'occurence, le coupable était un gros homme, sanguin et rigolard, qui, se souciant peu de la désapprobation ambiante, s'occupait à dénicher le fauteuil auquel il avait droit. Dans cette tâche ardue, il était diligemment secondé par une ouvreuse qui prenait avec stoïcisme, sa part des injures et malédictions libéralement prodiguées au nouvel arrivant.

Et c'est à elle, tout naturellement, qu'alla la sympathie apitoyée de Stéphane.

Il ne la voyait que de dos, affairée qu'elle était à trouver le fauteuil cherché; mais rien qu'à la silhouette, il la devinait jeune, fine, probablement jolie... Pauvre fille, réduite à exercer ce dur métier dans l'ambiance hostile des muffles et des malotrus qui, en payant leur billet, pensent avoir acquis le droit à l'insolence!

Or, à ce moment, ayant enfin réussi à caser son encombrant client, l'ouvreuse se retourna et la lumière du lustre tomba d'aplomb sur son visage, que l'émotion éprouvée rougissait encore. Stéphane sursauta et posa vivement sa main sur sa bouche pour arrêter le cri prêt à jaillir:

Cette ouvreuse, c'était Lucienne Ponthieu. Lucienne elle-même, dans l'exercice du métier où elle gagnait les loisirs consacrés à l'étude.

LE CANADA EN GUERRE

Neuf mois de service actif

Plusieurs navires de la Marine canadienne sont revenus au Canada, cette semaine, après neuf mois entiers de service en eaux européennes. Les vaisseaux participèrent à la guerre totale qui les éprouva comme ceux des autres flottes. Depuis qu'ils sont partis en juin dernier, deux d'entre eux ont péri, les destroyers "Fraser" et "Margaree".

Notre division blindée

Le major-général E. W. Swanson, commandant de la Troisième Division canadienne, devient commandant de la division de chars blindés que la Canada vient de constituer. Pour remplacer ce militaire distingué à la tête de la Troisième Division, le ministère de la Défense Nationale a nommé le brigadier C. B. Price qui devient major-général.

Le brigadier F. F. Worthington qui était commandant de la première brigade de chars blindés devient commandant de la première brigade de chars d'assaut.

L'entraînement des recrues

Depuis la mise en vigueur de la loi de mobilisation générale au Canada, 81,986 jeunes gens ont fait leur entraînement militaire en vertu du plan de 30 jours. Sur ce nombre, 13,736 ont déjà offert leurs services pour outre-mer. (Les chiffres de la troisième période n'ont toutefois pas encore été produits).

Contributions à l'effort de guerre

Dans sa liste 39 des souscripteurs bénévoles à l'effort de guerre du Canada, le ministère des Finances a inscrit entre autres noms, les suivants: Ayers Limited, de Lachute, pour une somme de $25,000 souscrite pour l'achat d'un avion; le bureau du shérif de Montréal, M. Alex Michaud, de Dalquier, Qué,, Mme Elizabeth Poulin et sa fille Donalda, de Rivière-aux-Graines, M. Henry Bercovitch, de Montréal, le Dr B. Mandel, de Chicoutimi; MM. D. H. Moreau, de Flemington, N.-J. A. Beauchamp, de Montréal, Mlles J.-M. Charron et A. Dion,, de Ste-Thérèse, A. Rancourt, de Langevin, etc.

Nos aviateurs outre-mer

Des unités et détachements de l'Armée active canadienne du corps d'aviation royale canadienne, formant un total de plusieurs milliers d'hommes, sont arrivés sains et saufs en Angleterre, samedi 1er mars.

La nouvelle de leur arrivée et de leur débarquement a été reçue à Ottawa le même jour. Les troupes étaient parties pour l'Angleterre plusieurs jours auparavant.

Aumônier de la Deuxième Division

C'est le major l'abbé G.-J. Côté, E.D., de Québec qui est l'aumônier catholique sénior de la Deuxième Division Canadienne outre-mer. L'abbé Côté avait fait du service outre-mer au cours de la dernière guerre.

Mille médecins

Il y a environ mille médecins militaires dans les services de santé de l'Armée canadienne, y compris ceux de l'aviation et de la marine. Dans le recrutement des médecins militaires, l'Armée a calculé ses exigences en tenant compte des besoins médicaux de la population civile.

Achats d'une semaine

Le ministère des Munitions et des Approvisionnements a accordé, au cours de la semaine qui s'est terminée le 21 février, 1,524 contrats de guerre d'une somme globale de $19,019,249.

:::

La dette du Canada

OTTAWA — Au 31 août 1939, la dette brute du Canada se chiffrait à $3,763,645,202 et, au 28 février 1941, elle était de $4,815,107,164. Quant à la dette nette du Canada au 31 août l'an dernier, elle s'élevait à $3,126,946,251 et, au 28 février dernier, à $3,536,514,901.

Voilà la réponse que le ministère donnait à M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois-Laprairie.

:::

Les provinces et le chômage

OTTAWA — M. N. A. McLarty, ministre de Travail, a déclaré à la Chambre des communes. que son ministère n'avait reçu aucune demande d'aide, de la part de provinces, pour venir en aide aux chômeurs. M. A. H. Pence, député de la ville de Saskatoon, avait demandé au ministère du travail si le gouvernement étudiait le problème d'aider, sous forme d'octrois ou de prêts, les provinces qui se sont dites incapables de payer l'entretien de leurs chômeurs.

King déclare en Chambre que l'on doit se hâter de voter les crédits de l'hon. Ilsley

Il repousse la requête d'un député qui voulut un débat sur le blé. — MM. Howe, Power et Macdonald parlent des argents mis à leur disposition

OTTAWA — Pendant que le premier ministre King disait à la Chambre sa hâte de voir passer le bill, afin que ses ministres puissent s'occuper davantage de leurs affaires, les ministres, qui ont à s'occuper de la guerre, fournissaient des renseignements plus complets sur le bill des crédits de guerre, au montant de $1,300,000,000.

Le ministre des Munitions, M. Howe, parla de la somme de $180,458,421 affectée à son département et, pour ce qui les concerne, les ministres de l'"Air, M Power, et de la Marine, M. Macdonald, faisaient de même.

M. King montra son impatience du retard apporté à passer le bill, quand il refusa une demande de E. E. Perley, député conservateur de Qu'Appelle, pour que l'on discute la politique du blé, énoncée la veille par les hons. Gardiner et MacKinnon. Le premier ministre dit que les crédits de guerre avaient la préséance, tant qu'ils n'auraient pas été adoptés.

M. Power révéla qu'il y avait pour lui une tranche de dépenses de $421,136,185, en 1941-42, à part de crédits supplémentaires de $483,163. De ce grand total, il faut déduire la somme de $35 millions fournie par les autres pays de l'empire qui participent au plan d'entraînement, ce qui laisse au pays un total de $386,619,248.

Les dépenses aériennes, outremer, sont fixées à $15,838,916; les dépenses aériennes au Canada, à $154,683,960, et le plan d'entraînement coûtera $250,613,309.

M. Macdonald, à la Marine, aura des crédits de $169,640,304 et, sur ce montant une somme de $56,017,000 servira à la construction où à l'acquisition de navires.

Pendant la séance, le député conservateur Church a renouvelé son plaidoyer en faveur du transport gratuit des soldats.

FRANCE

La défense de l'Afrique

Accord complet à Vichy — La base de Bizerte

VICHY, France — L'Office d'information annonce que les gouvernants de Vichy sont en accord complet sur toutes les questions concernant la défense de l'Afrique.

Selon une information sûre, cet accord comprend la résistance à toute demande de l'Axe de se servir de la base navale française de Bizerte, en Tunisie.

L'Office ajoute que l'accord s'est fait au cours de conférences du maréchal Pétain, de l'amiral Darlan et du général Weygand. (Le général Weygand, commandant des forces françaises en Afrique, venu à Vichy est retourné en Afrique).

L'amiral Jean-Marie Abrial, gouverneur de l'Algérie, est arrivé ici pour expliquer les mesures administratives prises là-bas et son rapport a complété de façon satisfaisante celui du général Weygand.

:::

D'une semaine

(Suite de la page 4)

Bristol subit l'assaut

BRISTOL — Les Allemands ont une fois de plus appliqué leur tactique de s'acharner sur une ville et d'y concentrer leurs raids destructeurs. Violents explosifs et bombes incendiaires cette fois sont tombés par milliers sur la grande ville de l'ouest. A abri souterain a été frappé, ce qui multiplie les morts. A Londres, une salle de dance a été atteinte.

Un sous-marin qui ne compte plus

LONDRES — L'Amirauté anglaise considère comme perdu le sous-marin "Snapper" dont elle n'a reçu aucune nouvelle. Ce navire de 670 tonnes avait coulé 5 cargos de convois nazis sur la côte de Norvège,

Les Anglais en Turquie ?

ISTAMBOUL — Un message du reporter de la N.B.C. à Istamboul affirme que les troupes anglaises sont entrées en Turquie. Les autorités militaires de Grande-Bretagne ont refusé tout commentaire à cette nouvelle.

Vichy livre Thyssen aux Nazis

VICHY — Selon les termes de l'Armistice franco-allemand, le gouvernement de Vichy a remis aux mains de la police nazie l'industriel Fritz Thyssen, qui a employé sa fortune à grimper Hitler au pouvoir, puis a bientôt connu la disgrâce et l'exil. On le dit maintenant au camp de concentration de Dachau.

Les Etats-Unis enverraient 99 navires à l'Angleterre

99 navires de guerre américains seraient envoyés en Grande-Bretagne. — On estime aussi que 18 canots-torpilleurs vont traverser l'océan — Un nombre illimité d'autres armes.

WASHINGTON — De source autorisée on affirme que les Etats-Unis ont l'intention de transférer 99 navires de guerre à la Grande-Bretaagne, cette année, Dix-huit canots-lance-torpilles "Mosquito" seraient sur la liste des articles dont le président a approuvé l'envoi immédiat. Les autres navires cédés seraient 17 vieux destroyers, 55 chasseurs de sous-marins et neuf vieux sous-marins.

Les transfers se feraient d'après un programme fixé à l'avance de façon que chacun des vaisseaux cédés à la Grande-Bretagne soit rapidement remplacé par des unités sorties des chantiers maritimes. Les canots "Mosquito" et les chasseurs de sous-marins seront livrés les premiers parce qu'ils peuvent être remplacés plus rapidement.

Le président n'a pas révélé la liste des articles qu'il entend fournir à Londres mais on croit qu'il y aura des fusils "Enfield" et "Springfield", des canons de 75 millimètres, des munitions et des bombes.

Le secrétaire d'Etat a autorisé l'exportation "sans limite" de la gazoline et des lubdifiants dans toutes les parties de l'empire.

— IV —

— Ouvreuse, elle, et dans cet établissement de troisième ordre! se répétait Stéphane Monteil avec ahurissement.

Puis, la première impression de stupeur dissipée, il pensa tout d'a-

— En somme, cela vaut mieux. Dans cet humble emploi, elle se trouve moins exposée à attirer les regards, et à susciter de basses convoitises. Le spectateur moyen ne s'inquiète guère des ouvreuses. On les considère comme des subalternes sans intérêt, et c'est sur les théâtreuses que se concentre l'attention du public.

Mais, tout aussitôt, il eut honte de ce qu'un tel raisonnement comportait de calcul personnel, de jalousie inconsciente et d'égoïsme.

— C'est odieux! songe-t-il, le coeur serré.

A quelles avanies n'est pas vouée cette créature affinée dans ce milieu de rustres et de béotiens. Faut-il qu'elle ait du courage et besoin de gagner sa vie!

Sentiment singulier: devant cette injustice du sort, il éprouvait une humiliation mêlée de remords, comme s'il eût été personnellement responsable des déboires de celle que la dureté de l'époque réduisait à se déclasser pendant plusieurs heures, chaque soir.

Peut-être se serait-il fait moins de souci s'il avait pu mesurer avec quelle résignation vaillante et quelle alacrité joyeuse Lucienne acceptait son sort d'étudiante pauvre. Elle s'estimait très heureuse d'avoir trouvé cette occupation régulière, qui lui rapportait un gain minimum de six cents francs par mois, bien utile pour arrondir un peu son trop maigre budget.

Elle s'en félicitait encore, cette nuit-là, en quittant le Ciné-Concert, une fois la représentation terminée.

— Après tout, songeait-elle, je n'aurai pas été trop longue à m'y faire!

Elle pensait aux gratifications du public, à ces "pourboires" dont la seule perspective, pendant les premières soirées, l'avait tant hérissée, horrifiée.

Donc, cette nuit-là, elle s'en allait, légère et paisible, emportant, dans son sac à main, ce qui représentait ses appointements de la semaine, plus les gratifications reçues dans la soirée.

Il était à peu près onze heures trois quarts. La rue était déserte, le flot des spectateurs s'étant déjà répandu ou évaporé aux alentours. L'illumination de la façade avait été coupée par une main économe de clartés inutiles et coûteuses. Les réverbères, trop espacés, clignotaient sordidement sous les verres sales, et des ténèbres équivoques noyaient cette voie lugubre et abandonnée.

Mais bah! on se moque bien de la nuit quand on est jeune et qu'on a l'âme resplendissante. Lucienne évidemment, savait par coeur le chemin qui devait la conduire au métro; elle suivait allègrement le trottoir coutumier, s'occupant de toute autre chose que de cet itinéraire machinal. Elle était même absorbée dans ses pensées si lointaines qu'elle n'eut garde de remarquer, s'avançant à sa rencontre, sur le trottoir d'en face, le groupe fort patibulaire d'un quadrille de voyous dont le dandinement et les casquettes indiquaient suffisamment le niveau social.

Elle ne les avait pas remarqués, certes non! Elle n'avait pas même soupçonné leur approche. Mais eux, attentifs comme des fauves en quête d'une proie, l'avaient repérée tout de suite et s'étaient poussés du coude, tandis que, de leurs lèvres tombaient des paroles significatives:

— Son sac... Bonne à faire...

En six larges enjambées silencieuses, ils avaient, d'un même élan, traversé la chaussée. Et, brusquement, ils encerclèrent la passante solitaire.

L'agression fut si soudaine que la jeune fille s'arrêta avec un haut-le corps, incapable de pousser un cri, tant son saisissement était violent. Mais les malandrins n'avaient pas de temps à perdre en vaines politesses. L'un d'eux l'exprima sommairement d'une voix rauque et basse, en des mots qui faisaient frémir.

Cet ignoble argot causa plus d'effroi à Lucienne que l'aspect même du sinistre chenapan qui l'exhalait. C'est à cette minute seulement qu'elle se rendit compte du danger qu'elle courait. Elle eut peur, d'une peur que justifiait une telle surprise. Mais, la réaction fut immédiate et la fierté naturelle reprit ses droits.

—Que me voulez-vous- je ne vous connais pas. Laissez-moi passer, ou j'appelle au secours.

Ce disant, elle serrait énergiquement, de ses deux mains croisées, le sac convoité qui lui valait cette agression.

Autour d'elle, les quatre fauves grondèrent.

— De quoi, de quoi? articula le premier. On veut faire du fla-fla, à c't'heure. Attends un peu, tu vas voir si on sait y faire!

Ce disant, il tentait de lui arracher son sac supposé copieusement garni de billets de banques et de monnaie de métal. Mais il n'y réussit pas. Lucienne se défendant de son mieux.

L'escarpe eut alors un rugissement de colère.

— Ah! tu résistes? Tu ne veux pas lâcher... Bouge pas! Je te vas faire sentir la pointe de mon lingue. Quand tu en auras assez, tu le feras voir!

Sur ces mots, il poussait violemment la jeune fille contre le mur, et levait sur elle le couteau qu'il venait de tirer, tout ouvert, de sa poche.

Ses compagnons approuvèrent en sourdine, craignant de voir surgir quelque "flic" à bécane, faisant sa ronde dans le quartier!

Eh bien! — sublime ironie du sort!--ces gaillards si vertueusement intentionnés, n'eurent même pas à attendre l'arrivée redoutée des agents cyclistes. Au moment même, ils perçurent, en tressaillant, le bruit d'une galopage furieuse qui se dirigeait de leur côté. Déjà ils tournaient la tête avec inquiétude, cherchant, à travers l'ombre, dans quelle direction il serait plus prudent de précipiter leur retraite. Ils n'eurent pas le loisir d'en délibérer.

Subitement, une silhouette qui leur parut gigantesque, se profila dans l'obscurité et surgit tout près d'eux tandis qu'une voix de tonnerre ébranlait les échos silencieux:

— Ah! bandits... Vous ne pensiez pas que je vous surveillais!

Comme pour souligner cette apostrophe menaçante, le terrible moulinet d'une canne maniée par un poignet d'acier siffla dans les airs, et tout aussitôt:

— Oh! clama Bébert...

— Aïe! geignit Dédé...

— Ouh!... là, là, hurla Julot.

— Ah!... Oh!... Aïe!... Cré non! rugit Totor...

Mais le mystérieux vengeur de la faiblesse assaillie ne leur permet point de prolonger leurs plaintives onomatopées. La trique infatigable ne cessait de se relever pour s'abaisser avec une vigueur sans cesse accrue sur les crânes coupables et les faces criminelles. Le libéral dispensateur de cette correction collective, jugea même utile de l'agrémenter de quelques coups de poing et coups de pied, placés avec une précision et une opportunité dignes des plus grands éloges, et qui dénotaient en lui un sportif "di primo cartello".

Quant à Lucienne, éperdue, sidérée, elle pliait les épaules, fermait les yeux et courbait la tête, au souffle de cet ouragan inattendu qui se déchaînait en sa faveur. Elle ne recouvra ses esprits que lorsqu'un soudain silence l'avertit de la dispersion de ses ennemis. Alors, elle se redressa, regarda autour d'elle, et tâcha de comprendre.

A cet instant, elle entrevit le vainqueur de ce brutal tournoi qui revenait vers elle, pour la saluer d'un geste large, et elle entendit une voix connue prononcer entre haut et bas:

— Vous n'avez plus rien à craindre, Mademoiselle. Ces vils apaches ne songeront plus à venir vous attaquer. Ils auront assez à faire pour panser leurs visages sanglants et frotter leurs côtes endolories.

Il eut un petit rire vainqueur. Mais Lucienne, avec un haut-le-corps qui marquait presque antant de frayeur que de surprise:

— Comment... C'est vous, Monsieur Monteil?

— Moi-même, Mademoiselle Ponthieu. Et très heureux d'avoir pu vous être utile en pareille occurence.

— Oh! haleta-t-elle, tout oppressée d'un double émoi, je ne saurais trop vous remercier de votre intervention, ni bénir le hasard bienfaisant qui vous a guidé vers ces parages.

Mais lui, d'un ton grave qui la fit tressaillir et rougir tout ensemble:

— Ce n'est pas du tout le hasard, Mademoiselle. Le hasard est un dieu aveugle, et c'est lui qui a besoin d'être guidé.

Puis, s'interrompant pour changer brusquement d'inflexion:

— Ecoutez, il est tard. Ce n'est ni l'heure ni le lieu qui conviennent pour des explications. Je vais vous reconduire chez vous, car, après une pareille alerte, vous avez évidemment grand besoin de repos. Mais, demain, il fera jour et nous aurons à causer longuement, à coeur ouvert et les yeux dans les yeux.

Sur ces paroles sybillines, il prit avec autorité le bras de la jeune fille. Elle se laissa passivement entraîner vers le boulevard. Stéphane arrêta un taxi où tous deux prirent place.

Tandis que la voiture les emportait vers la rive gauche, Lucienne se laissait inconsciemment bercer par la douce quiétude que lui procurait le sentiment d'être protégée; cette sécurité lui semblait, sans qu'elle s'en rendît compte d'un agrément que son esprit encore troublé ne pouvait démêler, et, à demi inconsciente, elle trouvait à peine la force de se demander si elle ne rêvait pas.

— V —

— Ah! Lucienne... Chère petite amie!...

— Bonjour, Stéphane. Je suis contente de vous revoir. Je ne vous deande pas si vous avez passé de bonnes vacances: c'est inscrit sur votre figure.

Le jeune homme se mit à rire. Il débarquait sur le quai de la gare d'Orsay, rentrant d'un séjour de dix semaines dans sa province natale. Il en rapportait un teint hâlé par le soleil et le grand air et un aspect de santé campagnarde qui faisait plaisir à voir et provoquait l'admiration envieuse des blêmes citadins demeurés, de gré ou par force, dans les poussières asphyxiantes du Paris estival.

Il dit, en prenant doucement entre ses phalanges puissantes la petite main que lui tendait la jolie étudiante:

— C'est gentil d'être venue m'attendre à l'arrivée.

— Bah! répliqua-t-elle vivement, c'est la moindre des choses... Ayant reçu vos cartes postales illustrées de si jolis paysages, j'ai éprouvé un tel plaisir à voir que vous ne m'oubliez pas et que vous cherchiez même, dans toute la mesure possible à me faire partager vos promenades champêtres!... Quand votre dernière carte m'a appris votre retour, je n'aurais pas voulu manquer l'occasion de vous remercier.

— Chère petite amie! répéta-t-il avec émotion.

Cinq minutes après, en remontant les quais le boulevard Saint-Michel, Stéphane s'enquêrait:

— Et vous, qu'avez-vous fait de ces vacances? Vous ne nous êtes pas trop ennuyée à Paris?

— Ma foi non! Je n'en avais guère le loisir. D'abord, j'ai beaucoup travaillé pour moi: études, couture et lingerie. Une femme seule à toujour à faire, ne fût-ce que pour son entretien.

— Oui... Et puis?

— Mes leçons, mon vieux camarade! Les leçons que, grâce à votre entremise, Maître Collubi a bien voulu me procurer. Dix par semaine!... Cela représente quelque chose, vous savez!

— Je m'en doute! Vos élèves vous donnent-elles satisfaction?

— Complète! J'ai bon espoir que toutes passeront avec succès leur bachot en novembre... Et leurs parents aussi ont été parfaits pour moi. D'une amabilité, d'une délicatesse! Je ne sais trop comment témoigner ma reconnaissance à votre grand patron.

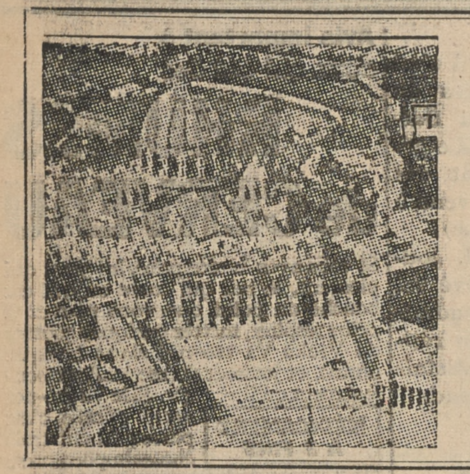
— Oh! fit Stéphane, souriant. Les occasions ne vous manqueront pas, puisque, dès sa rentrée, vous viendrez travailler chez lui en qualité de secrétaire. Vous serez bien placée pour lui manifester effectivement votre gratitude.

— C'est encore à vous que je devrai cela! murmura Lucienne attendrie. Que ne vous devrai-je pas, cher Stéphane!

Il la prit familièrement par le bras et s'inclina un peu pour répondre avec une affectation de légèreté et d'insouciance:

— D'abord, vous ne me devez rien du tout. L'entr'aide est une loi de nature. La Fontaine l'a proclamé en un vers fameux... Mais si vous tenez à récompenser une bonne volonté désintéressée, un peu d'affection suffira... Et c'est encore moi qui vous en saurai gré moi qui vous considère comme une jeune soeur envers qui j'ai d'impérieux devoirs.

— (à suivre) —



L'EGLISE EN MARCHE

Les prêtres en terre nazie

LONDRES — Un message reçu de Radio-Vatican fixé à 700 le nombre des prêtres de Pologne que l'Allemagne a fusillés soit à Oranienburg, à Dachau, Oswiecim ou Buchwald, 3,000 autres, d'après la même source, seraient dans les camps de concentration. On ne compte plus les évêques sous arrêt, les diocèses sans pasteur.

Pour ajouter à leur cynisme, les Nazis ont brûlé le corps de deux prêtres polonais, victimes du camp d'Oranienburg, les Pères Kyrsinski et Drygas de Poznan et ils en ont envoyé les cendres à la famille. C'est le Ministère de l'information de Pologne, à Londres, qui révèle ce dernier détail.

L'Espagne au service de la famille

MADRID — Le gouvernement espagnol, sous l'influence plus ou moins immédiate de l'organisation des "Pères de Famille" a légiféré de façon fort sensée sur des pratiques immorales, plaies de nos sociétés modernes. Désormais l'avortement, ceux qui s'y livrent, les cliniques le répandent ou l'appliquent goûteront de la prison. Va sans dire qu'une institution fondée pour s'y livrer est de soi illégale. Les médecins qui s'abaissent aux pratiques anticonceptionnelles sont passibles d'amende et dégradés pour un certain nombre d'années.

Un exemple à imiter

DUBUQUE, Ia. — Un financier des Etats-Unis applique à l'Eglise, et à juste titre, les principes que ses patrons lui ont enseignés pour la vente des produits, de l'automobile: on publie, on distribue l'annonce et l'image gravée dans la mémoire amène un jour l'acheteur à la salle de vente. Ce financier donc offre à chacun des paroissiens une copie du journal catholique du diocèse. Ceci pour toute l'année. Ce catholique compte que si la vue d'une belle voiture suscite à la longue et vide le gousset, la lecture de la bonne presse pourra de même apporter à chaque foyer, non pas une dépense nouvelle, mais un peu plus de joie avec des principes chrétiens mieux connus....

Il y en a beaucoup qui pensent comme M. Mulligan, s'il faut l'appeler par son nom et le féliciter... et nous souhaiterions qu'ils l'imitent dans son geste d'apôtre de la vérité, afin que la bonne presse ne fasse pas entendre sa voix seulement dans le désert ou chez les seuls catholiques fervents, ceux qui en ont le moins grand besoin.

PIE XII ET L'AMBASSADE DE FRANCE

CITE du Vatican — La tradition veut que le Saint Père offre, au lendemain de la Chandeleur, aux communautés religieuses, aux sanctuaires ou aux personnalités catholiques, quelques-uns des cierges dont on lui a fait cadeau. On apprend qu'il vient de témoigner sa bienveillance à l'égard de l'ambassade de France en envoyant à Mme Léon Bérard, femme de l'ambassadeur, un très beau cierge armorié.

L'AMBASSADEUR AMERICAIN A MOSCOU PROTESTE

MOSCOU (via Berlin), (Retardé) — M. Laurence Steinhardt, ambassadeur des Etats-Unis en Russie, a protesté contre cinq descentes faites à l'église catholique de l'abbé Léopold Braun, un citoyen américain. C'est ce que l'on apprenait dans les cercles diplomatiques.

L'ambassadeur a écrit au commissariat des Affaires étrangères, disant que des effets personnels de l'abbé avaient disparu en même temps qu'il demandait de punir les voleurs.

La note disait que l'on n'avait pas répondu à une protestation faite au sujet de quatre cambriolages et rappelait les droits qu'ont les citoyens américains de pratiquer la liberté de culte, dans Moscou, droits qui leur furent garantis par une entente signée par le président Roosevelt et Maxim Litvinoff, commissaire des affaires étrangères au moment où les Etats-Unis ont reconnu le régime des Soviets, en 1933.

On a pénétré dans l'église de l'abbé Braun, l'église St-Louis-des-Français, pour la cinquième fois, le 14 février dernier, et on l'a pillée.

LE PAPE ET LA FRANCE

DISCOURS DU ST-PERE

Nous reproduisons le texte du discours du St-Père en réponse à l'hommage de S. Exc. M. Léon Bérard, le nouvel ambassadeur de France au Vatican, lors de la présentation de ses lettres de créance:

Monsieur l'Ambassadeur,

Au moment où Votre Excellence, appelée par la confiance de l'illustre Maréchal de France, chef de l'Etat français, à prendre la succession du si méritant comte d'Ormesson, inaugure solennellement son importante et honorable mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, les paroles qu'Elle vient de Nous adresser révèlent une émotion et une tristesse devant lesquelles tout homme de coeur ne peut que s'incliner.

La profondeur de cette douleur, les raisons bien connues, la virile résolution, en dépit d'obstacles presque surhumains, de ramener votre pays et votre peuple à des jours meilleurs et plus sereins, où pourraient-elles trouver une compréhension plus prompte, une sympathie plus intime, un encouragement plus sincère que chez le Père commun de tous les fidèles, le Père dont le coeur en ces années [illegible] toutes les nations dans leurs joies comme dans leurs douleurs, et qui ne peut oublier combien puissant et bienfaisant a été dans l'histoire de l'humanité et du Christianisme l'apport de pensée et d'action de la France croyante?

Au milieu des événements et des bouleversements qui commencent à donner à l'aspect extérieur et à la physionomie spirituelle de l'Europe des traits nouveaux, et dont les développements ultérieurs restent pour le moment si obscurs, brille encore devant Notre pensée l'image de cette France catholique qui, à la grotte de Massabielle, priait si dévotement avec Nous la Reine de la Paix, alors que montaient déjà sur l'horizon de l'Europe les signes des futures tempêtes;

l'image de cette France, avec laquelle dans le sanctuaire de Lisieux, il Nous fut donné de vivre des heures de haute édification spirituelle;

l'image de cette France à qui, sous les voûtes de Notre-Dame, d'un coeur aimant, mais soucieux, Nous lançâmes Notre cri: Orate, fratres — Amate, fratres — Vigilate, fratres.

Aujourd'hui, Monsieur l'Ambassadeur, cette France, dont vous êtes le digne représentant, est vêtue de deuil. Frappée d'une épreuve comme il s'en rencontre peu dans l'histoire mouvementée des peuples, la Nation française, pensant à son antique grandeur, contemple dans la tristesse ses campagnes dévastées, ses fils tombés, ses citoyens éloignés de leurs demeures, ses enfants prisonniers, tristesse encore augmentée par les incertitudes de l'avenir.

Mais, si profonde que puisse être cette douleur de la France, sous ses vêtements de deuil bat un coeur fort, dont la volonté de vivre ne s'éteindra pas.

Nous voulons espérer que tous ceux à qui est échue la mission de dominer le présent et de jeter les bases spirituelles et matérielles de l'avenir, sauront développer dans l'ordre et la concorde les richesses d'énergie et de sentiment enracinées au plus profond de l'âme des peuples, et profiter du cours des événements pour fixer aux nations un but digne du dévouement et des sacrifices de leurs citoyens et, par là, capable d'éliminer les ombres et les inquiétudes qui font obstacle à un vrai accord des pensées et des volontés.

De tout coeur, Nous souhaitons à votre pays — au milieu de ses épreuves actuelles — cette force morale qu'une profonde parole de l'antique sagesse romaine définissait la "scientia rerum perferendum vel adfectio animi in patiendo ac perferendo summae legi parens sine timore". (1) (Cicéron, Tuscalanes, IV, 24).

Puisse à cette vertu naturelle se joindre l'invincible énergie de l'espérance surnaturelle, qui sait la puissance et la fidélité de la Providence divine, aux dispositions de laquelle aucun peuple ne se confie en vain!

Elle est d'un des plus grands parmi les fils que la France a donnés au monde et à l'Eglise, Bernard de Clairvaux, cette parole bien digne d'un saint et d'un héros: "Vinces, spem tuam in Deo fortiter figendo et rei finem longanimiter expectando". (2) (Epist. XXXII - Migne PL. 182, col. 137).

Puisse un tel esprit animer beaucoup de ses compatriotes! Puissent en ce moment décisif de sa destinée, affluer de la foi de ses aïeux dans l'âme du peuple français ces pensées généreuses et ces élans puissants, qui, en d'autres temps, furent si souvent pour la France croyante et prosternée devant Dieu secours providentiel et principe de salut! vue du bien des âmes, l'Eglise mettra en oeuvre tout ce qui est en son

Dans son travail d'éducatrice en pouvoir et répond à sa mission surnaturelle, pour entretenir et perfectionner dans le coeur des fidèles confiés à ses soins cet esprit de sacrifice et de fraternité qui est la base morale de toute action sociale.

Vous, Monsieur l'Ambassadeur, comme profond connaisseur et représentant illustre de la vie intellectuelle française, et comme sincère catholique, vous êtes particulièrement en état d'apprécier tout le bien qu'un libre exercice de la mission éducatrice et rééducatrice de l'Eglise est de nature à produire dans tout pays qui, en ces temps de froide dureté et sans amour, s'ouvre sagement aux chaudes effluves du sentiment et de la vie chrétienne. Nous en avons la ferme confiance, les cordiale relations existant entre le Saint-Siège et la France recevront de la main sage et expérimentée de Votre Excellence les développements qui répondent non moins aux désirs de l'éminent Chef de l'Etat qu'à Nos propres voeux et à Notre volonté, comme aussi au vrai bien du peuple français.

C'est dans ces sentiments que Nous vous souhaitons, Monsieur l'Ambassadeur, une cordiale bienvenue, avec l'assurance de Notre bienveillant et constant appui dans l'exercice de votre haute mission.

Il était l'un des plus ardents défenseurs du thomisme.

Le cardinal Schulte décédé à Cologne

Il était archevêque de Cologne depuis le 15 janvier 1920. — L'une des plus nobles figures de l'Allemagne. — Il était âgé de 69 ans. — Il était cardinal depuis 1921.

BERLIN — Son Eminence le cardinal Karl-Joseph Schulte, archevêque de Cologne, est mort d'une attaque cardiaque, annonce l'agence D.N.B.. Il était âgé de 69 ans.

Le cardinal Schulte, natif d'Allemagne, avait été élevé au Sacré-Collège en 1921.

Le cardinal Schulte était né le 14 septembre 1871 à Oedingen, Westphalie. Il fut nommé évêque de Paderborn, le 13 novembre 1909 et archevêque de Cologne, le 15 janvier 1920. Il reçut le chapeau rouge le 7 mars de l'année suivante.

C'était l'une des plus nobles et des plus célèbres figures de l'Allemagne.

Pendant la grande guerre, il joua un rôle considérable dans l'organisation des secours spirituels et matériels aux prisonniers de guerre internés dans les camps de Westphalie. Il était alors évêque de Paderborn. Il avait pendant ses années de ministère dirigé la revue "Théologie et Foi" et était devenu le maître spirituel de toute une génération d'ecclésiastiques. Il s'était signalé également par sa lutte contre le mouvement socialiste.

On signale que, pendant la guerre 100,000 personnes rapportées disparues furent retrouvées par ses soins et qu'il fournit près de 15,000,000 volumes de lectures aux prisonniers.

Peu après la création de la république, Mgr Schulte devint archevêque de Cologne. Depuis l'établissement du régime nazi, il fut l'un des principaux porte-parole de l'Eglise dont il défendit les prérogatives et la doctrine.

LE CONGRES DES COMMISSAIRES D'ECOLE A SASKATOON -- 1941

M. Louis Demay représenta l'A.C.E.F.C. au Congrès de la "School Trustees"

— (Suite) —

Résolutions

Si l'on demandait au commun des congressistes, ce qu'ils aiment entendre le plus dans un Congrès, je suis sûr que la réponse serait la discussion des résolutions. Or, il y a plusieurs catégories de résolutions. Celles qui sont discutées par des critiques invétérés qui passent leur vie à dénigrer; celles qui sont expédiées par un district scolaire qui n'envoie pas de délégué et qui pense que pour trois sous il peut enregistrer sa petite marotte; ceux qui, dans un district malheureux souffrent d'un mal local et veulent que leurs confrères partagent leurs douleurs. Il y a aussi les farceurs qui expédient des résolutions pour le plaisir de montrer qu'ils s'intéressent (?) à leur district. Enfin, et c'est heureusement le plus grand nombre, il y a des commissaires qui sont un comité d'études par eux mêmes et qui apportent dans la discussion de leurs résolutions un raisonnement très mûri. De cet amas de résolutions, condensées, rebâties, réfondues, le comité en présenta quelques 70 au jugement de l'auditoire. Je regrette que les communications m'obligèrent de partir avant la fin du congrès, je ne puis ici que souligner les plus importantes, et commenter celles qui nous touchent de plus près

Neuf résolutions présentées et acceptées les années précédentes, mais non mises en force pa le gouvernement, furent encore présentées à l'approbation des congressistes. La résolution numéro 1 avait trait à l'établissement d'un fonds spécial pris dans toutes les taxes prélevées au nom de l'Education et destiné à payer des octrois aux écoles primaires et secondaires. Si cette résolution était adoptée par le gouvernemen, il faudrait de toute nécessité que d'autres argents soient prélevés ailleurs pour les autres services administratifs, puisque toutes les taxes iraient dans le fonds des octrois. La résolution numéro 2 veut restaurer le droit des commissions scolaires et des institutrices de terminer leur contrat le 31 décembre au lieu d'attendre le 30 juin suivant.

La résolution numéro 3 demande que l'octroi soit payé durant toute maladie de l'instituteur sans excepter les premiers 20 jours.

La résolution numéro 4 veut faire changer la date de la réunion annuelle dans les villages et les campagnes du mois de janvier au mois de juillet, imitant en ce sens le Manitoba, qui a à peu près le même climat que nous et qui semble bien s'accomoder de la nouvelle date. Il ajouta à cette motion que l'année financière du district d'école se termine le 30 puin au lieu du 31 décembre. Après des suggestions, très bien présentées, la résolution fut acceptée telle que changée. L'apathie des contribuables dans l'assistance aux réunions annuelles semble être le seul désir de changer les dates.

* * *

La résolution numéro 5 prie le gouvernement provincial d'aider par un octroi les élèves d'écoles rurales voulant prendre les grades 1 et 12 à suivre ces cours dans les écoles enseignant ces grades. L'octroi serait l'équivalent des tuition payéesc par les élèves en question.

* * *

La résolution numéro 6 voudrait voir le gouvernement Provincial, en communion d'idées avec le gouvernement fédéral, établt un système de bourses qui seraient données aux élèves brillants de toute école qui par manque d'argent, ne peuvent continuer leurs études. Cette résolution, adoptée à l'unanimité dans la section rurale aussi bien que dans la section urbaine, est une de ces résolutions qui aurait du être présentée depuis des années et acceptée et mise en vigueur par nos différents gouvernements, il y a longtemps. En effet, est-ce que la richesse d'une nation n'est l'intelligence, l'initiative, la bonne conduite des meilleurs de ses citoyens? Combien d'êtres, dans les villes comme dans les villages et la campagne, grandissent dans un milieu entièrement dépourvu de facilités supérieures à ceux de leur entourage? Et combien, réellement ont la chance de développer leur talent pour le bien commun? Il y a bien des gens qui aident certains sujets privément, mais la charité privée ne connaît pas et ne peut pas arriver à subventionner tous les "désirables".

La résolution numéro 7 a été présentée plusieurs années et est couchée en forme de pétition, demandant au Gouvernement de voir à ce que chaque école soit ouverte quotidiennement par la lecture de passages de la Bible, sans commentaires, les passages cités étant antérieurement approuvés par un comité du Gouvernement, ainsi que le Pater ou toute autre prière autorisée par le Gouvernement. Les écoles franco-canadiennes ont depuis longtemps le règlement de la prière. Ensuite, la demi-heure de religion faite chaque jour remplace amplement la lecture de passages de la Bible, simplement. Mais il y a des Franco-Canadiens dans d'autres écoles, que cette résolution concerne. Je citerai les paroles d'une congressiste qui se disait pratiquante fervente, mère de famille et éprise d'une entière liberté de conscience: "Il y a 58 dénominations religieuses dans la province et lorsque le Gouvernement m'apprendra que toutes ces dénominations sont tombées d'accord sur les textes à lire, alors je voterai pour la résolution. J'ai toujours peur que cette question de religion ramène les querelles de l'ancien temps et c'est ce que l'auditoire ici, j'en suis sûre., désire le moins". A cette dernière remarque elle fut très applaudie. Il semblait que l'auditoire n'osait se prononcer de peur de blesser son voisin. Après quelques remarques de plusieurs congressistes, un commissaire se leva pour dire qu'en conférence avec son institutrice, qui est catholique, il avait trouvé que l'idée de la lecture des passages, le choix des textes lus, n'étaient pas en désaccord avec la religion. Il en conclut donc que les catholiques étaient consentants de laisser passer la résolution. Il paraît que dans certains districts le prêtre catholique a été consulté et même invité à rayer tout ce qui lui paraissait contraire à la doctrine catholique. Immédiatement après les remarques de ce congressiste la résolution fut adoptée.

La résolution numéro 8 est une recommendation par l'Association, au Gouvernement déduire le somme de $2.00, constituant la cotisation de chaque district à l'Association des Commissaires, de l'octroi et de remettre cette somme directement au bureau de l'Association. Je tiens à souligner les attendus qui précèdent da résolution:

Attendu qu'il est désirable que les commissaires d'école de cette province soient complètement organisés de manière que leur influence soit plus effective dans l'obtention des réformes éducationnelles nécessaires; et attendu que si la cotisation de chaque district pour cette Association pouvait être déduite de l'octroi, ceci épargnerait des dépenses considérables et d'autres inconvénients, il est donc recommandé que la cotisation de $2.00 pour chaque district scolaire à l'Association des Commissaires d'école de la Saskatchewan, soit déduite de l'octroi d'école.

J'ai retenu le point de vue d'un congressiste, qui est entièrement le mien: ce monsieur se targuait d'être très bien renseigné quant à l'attitude du gouvernement à ce sujet. D'après ses dires, le Gouvernement s'était aperçu avoir fait une bêtise en accordant ce privilège aux instituteurs en collectant pour eux les frais d'adhésion à leur Fédération, et qu'il ne tenait pas à recommencer dans la même voie. Il n'y a pas de doute que si le Gouvernement n'avait pas acquiescé aux désirs des instituteurs, les commissaires ne demanderaient pas cette résolution à leur tour.

Or, si nous trouvons que le Gouvernement a erré dans cette affaire, pourquoi le forcer à faire une deuxième erreur plutôt que de l'induire à rétracter sa première bêtise?

Le thème de la discussion était que si tous les districts scolaires payaient leur cotisation, beaucoup plus de travail pourrait être fait dans l'Association et le bureau des recherches aurait plus de facilités dans son travail et le paiement des ouvrages nécessaires à ce travail. Pour d'autres commissaires, il semble que si cette cotisation forcée avait prise auprès lu gouvernement, nous aurions une lutte sourde entre deux organisations, qui tout en se montrant fraternelles sur les estrades des Congrès, seraient en réalité fratricides par derrière les coulisses. Il semble à beaucoup que le Congrès devrait surtout s'appliquer à induire le Gouvernement rayer leur règlement au suict des instituteurs, règlement qui n'est autre chose que l'autocratie d'une classe en imposant à la démocratie par trop bénévolente des commissaires d'école. Malgré beaucoup de points qui, à mon humble avis, étaient très bien présentés, la résolution fut votée affirmativement et sera encore soumise au Gouvernement pour son approbation.

* * *

La résolution numéro 9 voulait que le Gouvernement impose le salaire minimum aux instituteurs ayant quelque expérience, d'au moins un an et étant recommandés par leur surintendant, mais avec la faculté de payer un salaire moindre que le minimum à tout instituteur commençant. Beaucoup de congressistes étaient d'avis que le salaire devrait commencer à $500.00 ou à $600.00 et continuer à progresser pendant un certain nombre d'années selon les aptitudes de l'instituteur et les rapports de son surintendant. Mais quelqu'un trouva la note qui couvre toutes les autres. L'argument était simple: les nouveaux instituteurs et institutrices étaient tout frais, imbus de toutes sortes de théories qu'ils voulaient mettre en pratique immédiatement, leur ambition était sans borne, leurs connaissances de la dernière heure, la nonchalance était inconnue chez eux, et ils n'avaient pas encore appris les trucs des vieux qui quelquefois mettent de la poudre aux yeux des commissaires pour le malheur des enfants. Cette résolution fut renvoyée aux calendes grecques.

Ceci complète les résolutions plusieurs fois présentées au Gouvernement et qui seront représentées encore, sauf la dernière, avec, cette fois-ci l'appui plus fort d'un congrés plus nombreux et d'une récidive de demandes .

Suivent certaines résolutions que je crois devoir porter à l'attention de notre association:

Il est résolu de demander au gouvernement d'augmenter l'octroi jusqu'à concurrence de deux dollars par jour d'enseignement. (Ceci pour pouvoir payer le salaire minimum de $700.00).

* * *

Il est résolu de prier le Gouvernement de prêter aux districts, devant des salaires d'instituteurs, assez d'argent pour payer ces arrérages et cela pendant une période de quatre ans.

Le surplus de la taxe d'Education

Attendu que les recettes provenant de la taxe d'éducation sont bien en excès de l'estimé gouvernemental pour l'année courante financière; attendu aussi que cette taxe est prélevée afin de distribuer plus d'octrois aux écoles et a été approuvée par les citoyens de la Province en principes, il est donc résolu de demander au ministre de l'instruction d'assurer le Congrès que tous les argents en surplus de l'estimé du budget soient versés dans un fonds ayant pour but l'augmentation des octrois en général, mais plus particulièrement dans les districts éprouvés par plusieurs manques de récoltes ou par la pauvreté du terrain. (On a annoncé que le surplus se montait à environ un million de dollars).

Pour que tous et chacun puissent savoir où l'argent de notre taxe d'éducation s'éparpille, la requête suivante fut aussi acceptée pour présentation au gouvernement:

Attendu qu'un gros montant des argents collectés de la taxe d'éducation sert à payer des fins éducationnelles autres que les octrois d'école, il est résolu que nous demandions au Gouvernement de fournir

(Suite à la page 7)

(1) "La science du support des épreuves ou l'attitude de l'âme dans la patience et la persévérance, en obéissant sans crainte à la loi suprême".

(2) "Tu vaineras, en fixant fortement ton espérance en Dieu, et en attendant avec longanimité la fin de l'épreuve."

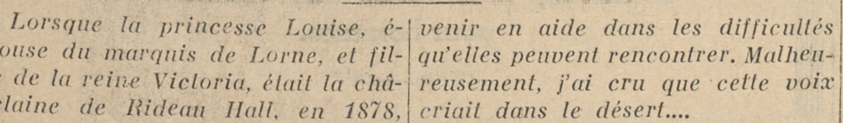
"Envoyons d'l'avant, les gars"



C'est une dure corvée qui a été imposée à ce détachement de forestiers néo-zélandais, mais ils gardent le sourire. Cette photographie, prise "quelque part" dans le sud de l'Angleterre montre comment les "bûcherons" de la Nouvelle-Zélande transportent les arbres après les avoir abattus à la hache. Mais ils mangeront de bon appétit ce soir.

Service exclusif à *La Patrie Service.*





Billet de Josette

Lorsque la princesse Louise, épouse du marquis de Lorne, et fille de la reine Victoria, était la châtelaine de Rideau Hall, en 1878, elle fut l'une des premières à enseigner l'économie domestique aux femmes.

Possédant des aptitudes marquées pour les arts — elle était peintre et sculpteur — elle fonda la "Royal Canadian Academy of Art" et plusieurs autres organisations artistiques. Son amour des arts ne l'empêchait pas pourtant de reconnaître la nécessité des connaissances pratiques et de conseiller fortement l'étude des sciences domestiques, indispensables à la bonne ordonnance de nos maisons.

Depuis cette époque, les sciences ménagères se sont développées, intensifiées.. Elles furent mises au curriculum de nos maisons d'éducation.. Bien sages et prévoyantes sont les mères qui font suivre à leurs jeunes filles les cours d'économie domestique qui se donnent dans les pensionnats. Pour se faire servir, en effet, il faut savoir ordonner.Et tant de bonnes sont d'une incompétence absolue!

L'an dernier, les cours d'enseignement ménager sont entrés dans le programme d'activités de la "Jeunesse Ouvrière Catholique", mouvement fort louable qui exerce son action bienfaisante actuellement dans les centres de l'Est. La sollicitude de l'organisation va jusqu'à fonder des foyers où les jeunes filles peuvent se réunir, se connaître, discuter de leurs besoins, se récréer et recevoir les cours qui les rendront plus aptes à servir, les mettant en état d'aspirer à des salaires plus substantiels, grâce à une compétence accrue.

Il faut espérer que ces cours seront suivis par toutes les jeunes filles auxquelles ils s'adressent. Le service domestique, dont nombre de maîtresses de maison se plaignent si justement, se trouvera amélioré par suite des connaissances utiles et pratiques que les servantes auront acquises.

A la radio, l'autre jour, des conseils fort appropriés leur étaient donnés. Je me demandais combien d'entre elles écoutaient ce discours fort sensé, prononcé avec un grand désir de leurêtre utile et de leur venir en aide dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Malheureusement, j'ai cru que cette voix criait dans le désert....

Mais la J.O.C. saura mieux atteindre l'objectif qu'elle a en vue. En attirant les servantes dans ce foyer gai et reposant, créé spécialement pour elles, sentant qu'on leur veut du bien et de l'avancement, elles s'y rendront pour s'y distraire et recevoir les cours d'enseignement ménager qu'on met à leur portée et dont elles ont si grand besoin.

Ici, dans l'Ouest, on reconnaît aussi l'opportunité de ces cours. Récemment, à Régina, le Bureau de la Santé a inauguré, avec la coopération de la Croix Rouge, une série de lectures au sujet de la nutrition, et un grand nombre de maîtresses de maison on répondu spontanément à l'appel.

N'accuse-t-on pas les mères d'avoir en quelque sorte forfait à leur devoir en ne donnant pas à leur tamines et les calories requises? "Je ne diète bien balancée, des mets substantiels, bien préparés, digestibles, appétissants, contenant les vitamines et les calories requises? Je ne saurais dire à quelle lettre les diéticiens et la science en sont rendus, dans la découverte des vitamines." Cette accusation fut portée en constatant le grand nombre de jeunes gens déclarés impropres au service militaire.

Un médecin américain a été jusqu'à dire que, depuis vingt-cinq ans, la révolution a été aussi grande dans le domaine de la nutrition que dans celui de l'aviation. La vitesse acquise alors n'excédait pas cent quarante milles à l'heure et aujourd'hui elle dépasse quatre cents milles. Cette assertion ne peut que nous faire réfléchir sur nos responsabilités, nous faire réaliser l'importance de l'art culinaire et les progrès qu'il a accomplis depuis depuis ce quart de siècle.

La santé de la famille dépend donc, en partie, des menus que l'on met sur la table.

On a souvent répété que l'humeur, le moral de la famille, sont influencés par les repas que leur sont apprêtés et qu'un des plus sûrs moyens ..d'atteindre le coeur de l'homme c'est de soigner bien son estomac.

A l'oeuvre donc, mes soeurs! Même les cuisinières les meilleures, les plus expertes, peuvent améliorer leur méthode de cuisiner, s'instruire davantage sur tout ce qui touche à l'art de la nutrition et aux sciences domestiques.

Josette Raymond.

:::



'La bonne chanson'

1. 12 Nouveaux disques de "La Bonne Chanson".

La Compagnie RCA Victor enregistrera d'ici quelques mois. 12 nouveaux disques de "La Bonne Chanson".

Les interprètes seront: Albert Viau, baryton; François Brunet et Jacques Labecque, ténors; Simone Quesnel, soprano; Roland Van de Goor, pianiste; le Quator Alouette, ainsi qu'un orchestre à cordes.

2. Chansonnier spécial.

Comment se procurer 15 chansons à très bon compte.

La Compagnie Kellogg, constatant la popularité toujours croissante de "Bonne Chanson", nous a demandé de lui préparer un petit album qu'elle donne comme prime. Comment se le procurer?

Envoyez 3 lettres "K", découpées sur le dessus d'une boîte de "Kellogg Corn Flakes", et collées sur un morceau de papier; indiquez que vous désirez recevoir le chansonnier No. 1, et ajoutez 10 sous pour les frais de poste et d'emballage. Adressez à: MADELEINE ET PIERRE, Compagnie Kellogg, au soin du poste CKAC, à Montréal. CHRC, à Québec.

Un album de 15 chansons différentes sera ainsi offert chaque mois, par la Cie Kellogg, d'ici la fin de l'année. Cette offre sera particulièrement attrayante pour les écoliers qui ne peuvent se procurer la série complète de "La Bonne Chanson". Ils pourront ainsi se procurer à très bon compte 60 chansons recueillies parmi les plus belles et les plus populaires.

La distribution de ces chansonniers ne se fait pas à "La Bonne Chanson", mais uniquement à l'adresse mentionnée plus haut.

3. Enfin. l'almum 151 — 200 s'en vient....

Les chansons de la nouvelle série s'accumulent sur nos tablettes. Le croiriez-vous, elles sont encore plus belles que celles des années précédentes. Les dessins également surprendront par leur originalité toujours nouvelle.

Dans quelques semaines, vous recevrez l'annonce et les conditions d'abonnement —, des conditions plus avantageuses que jamais pour les abonnés — une prime inattendue —

Adressez toutes commandes (sauf pour les chansonniers KELLOGG) à: Monsieur l'abbé Charles-Emile Gadbois, ptre, Directeur de la BONNE CHANSON, Séminaire de Saint-Hyacinthe, (Qué.)

(A.C.F.C.)



SUEDE — ISLANDE — BELGIQUE — HONGRIE

Les membres de quatre groupes nationaux de Winnipeg ont fait réaliser ces portraits en costume national, pour l'usage de CBC et de ses auditeurs: Mlle Greta Hammerstrand (la Suède); Mlle Ida Sveinson (l'Islande); Mlle Madeleine Soubry (la Belgique); Mlle Kay Henter (la Hongrie).

SOUTH MAKWA

A la demande du Cercle d'études de la paroisse, M. Georges Godel, résidant à Melfort comme agronome de la Province, venait donner, les quatre et cinq mars, des conférences en français sur l'agriculture. Une quarantaine de cultivateurs suivirent ces cours.

M. Godel, suisse d'origine, est agronome diplômé de la Province. Il travaille dans le district de Melfort et doit s'intéresser au moins à 10,000 familles.

Les deux jours d'étude ont été bien employés. M. Godel a d'abord expliqué la culture du blé en général, et encouragé nos gens à ne pas s'adonner seulement à cette culture. Puis il a traité du sol, de la forêt protectrice des grains, des légumes. En dernier lieu il étudia les animaux, leur valeur sur la ferme, le soin à leur donner, leur choix, les bâtiments de la ferme. Les dernières heures furent laissées aux questions qui ne manquèrent pas.

Nos gens remercient le ministre de l'Agriculture de leur avoir envoyé un conférencier de langue française. C'est un acte de bonne volonté et de justice à l'élément français de ce pays.

Les lecteurs du Patriote ne connaissent peut-être pas beaucoup ce coin de terre appelé South Makwa; très rarement ce nom a paru dans les colonnes du journal français de la Saskatchewan, mais nous espérons, désormais vous entretenir plus de nous.

South Makwa est une paroisse a mi-chemin entre Meadow-Lake et St-Walburg. La plupart des gens y ont leur terre sur les 57, 58 et 59. Ce sont des colons venus du sud, à partir de 1928 surtout, qui ont fondé cette paroisse. Le gros de la population arrivait en 1931: Gravelbourg, Laflèche, Marcelin les fournissaient.

Le R. P. Pascal, O.M.I., fut le curé-fondateur. A l'automne de 1931, on jeta les fondations d'une chapelle: les corvées l'élevèrent à peu de frais; à Pâques, en 1932 elle s'ouvrait au culte.

Le R. P. Cabana, O.M.I., succédait au R. P. Pascal, en 1936 et c'est lui qui dirige aujourd'hui les 420 catholiques, dont 420 de langue française. Ce coin de terre compte trois écoles où l'on enseigne le français.

Le sol fait vivre son homme ici. Personne n'est riche encore, mais il y a possibilité pour une vie aisée dans un avenir plutôt rapoché. La culture mixte est en honneur et promet beaucoup.

Un cercle d'étude a été fondé pour la paroisse, il y a près de deux ans. Une fois la semaine, les gens se réunissent et étudient les questions d'actualité, de culture, d'histoire du pays et de défense de nos droits, sans omettre la religion.

Ce cercle d'étude a permis à ses membres de connaître les Caisses Populaires Desjardins. Le 17 octobre 1940 en voyait surgir une à S.-Makwa: elle compte aujourd'hui près de 90 membres avec un actif dépassant $700. Cette Caisse a rendu de grands services à nos gens et l'avenir en ajoutera bien d'autres.

Malgré les difficultés présentes, il y a plus d'un espoir pour le succès en ce milieu.

Le Congrès ....

(Suite de la page 6)

à chaque district scolaire, promptement après la clôture de l'année financière un détail précis de tous les argents collectés pour fins éducationnelles, de toutes sources, et les branches d'éducation dans lesquelles ces argents ont été dépensés. Voilà une résolution que le Gouvernement trouvera dure à avaler, mais qui, mise en pratique, arrêtera peut-être toutes les accusations et tous les soupçons répandus par toute la Providence au sujet de la gérance de ces argents.

Pour bien faire comprendre le changement d'attitude des congressistes au sujet de la taxe d'éducation; il n'y a pas si longtemps que beaucoup d'entr'eux étaient violemment opposés à cette taxe et les résolutions à cet effet étaient colportées par toute la province. Au congrès la résolution suivante fut présentée: Il est résolu que ce congrès favorise et pétitionne le Gouvernement pour l'abolition de la taxe éducationnelle. La réponse à cette résolution fut un rire général, un rire négatif de toute l'assemblée.

Contre les grandes unités

La résolution manifestant l'opposition à la formation des grands districts scolaires fut rejetée comme inopportune, attendu que le Congrès a déjà voté en faveur de l'essai seulement dans la province. Or, jusqu'ici, personne ne s'est montré soucieux de faire le cochon d'Inde. Il n'y a aucun doute que les congressistes voient dans cet essai une augmentation des impôts et nul n'est enclin à se taxer d'avantage.

L'année scolaire

Une résolution portant sur la convenance d'avoir l'année scolaire telle que définie dans le paiement des octrois, fut passée pour mieux définir la base des 200 jours d'enseignement tels que calculés par le gouvernement et par le district scolaire de concert avec l'instituteur. Cette date serait le 30 juin.

Le Congrès fut en faveur de demander au Gouvernement une augmentation d'octroi dans les écoles ou des grades supérieurs étaient enseignés sans que l'école soit classée comme école de continuation.

Une requête sera présentée au Gouvernement demandant la réception de tout rapport de surintendant avant le 20 mai pour que le district scolaire soit en mesure de juger s'il doit garder l'instituteur ou non, selon le contenu du ou des rapports reçus.

Une autre résolution veut que les nominations pour commissaires d'école dans les villages soient tenues une semaine avant l'élection de ces commissaires.

Là s'arrêta mon assistance au Congrès, la compagnie de chemin de fer ne me donnant pas le loisir de rester plus longtemps dans la salle. Il y avait encore quelques 25 ou 30 résolutions à être présentées. Il me sera permis maintenant de répéter ce que j'avais entendu dire auparavant, ce qui me fut confirmé lors de mon voyage de retour: Il y a toujours trop de résolutions. Le régime démocratique veut que tous aient la chance de soumettre leurs opinions; beaucoup en profitent, souvent avec peu de réussite. Toutes ces résolutions présentées au Gouvernement pour être acceptées ou étudiées semblent provenir d'un petit gouvernement voulant en montrer à un grand. Il ne faut pas oublier que l'Association ne représente qu'un quart des écoles de la province et que le Gouvernement est toujours enclin à se souvenir des autres trois quarts. Et puis, il arrive souvent que ces propositions ont été mal soumises, mal étudiées et sont sujettes à la critique serrée des chefs du département et sont pour la plupart rejetées. Le remède? La soumission de dix à douze résolutions importantes chaque année, résolutions sérieusement étudiées, tournées et retournées et présentées avec force arguments logiques, ferait de l'Association un corps de gens bien plus écouté qu'il ne semble l'être ces jours-ci.

* * *

Le nombre de congressistes présents, l'ardeur des discussions, le maintien du décorum, montrèrent que la grosse majorité des commissaires étaient venus pour entendre et étudier les questions du jour avec un esprit libre de préjugés et une intention ferme d'améliorer le sort de leur district scolaire.

Louis Demay.



Les maîtres de postes du Canada ont souscrit $5,752.50 à l'effort de guerre du pays, en achetant 23.010 timbres d'épargne. Récemment, leurs délégués ont remis cette souscription au premier ministre, le très hon. W. L. Meckenzie King, à Ottawa. La photographie qui a été prise à cette occasion montre, de gauche à droite: l'hon. M. Mulock, ministre des Postes; MM. C. D. Griffith, d'Estevan, Saskatchewan, secrétaire de l'Association des maîtres de postes du Canada; J. L. Jackson, de Salmon Arm, Colombie-Britannique, président; Arthur Church, de Sundridge, Ontario, vice-président; Jay Ferris, de Campbellford, secrétaire pour l'Ontario; Philippe Grennier, de Neuville, P.Q., secrétaire pour la province de Québec, et le premier ministre, M. King.

POUR LA BATAILLE DE L'ATLANTIQUE

LONDRES — Le secrétaire de l'Air, sir Archibald Sinclair, a dit que les avions américains "arriveront à temps" pour la bataille de lIAtlantique.

Il a ajouté que certains nouveaux avions peuvent faire plus de 400 miles à l'heure et porter des stocks de munitions considérables.

:::

DANS LES "ZONES DISSIDENTES"

VICHY, France — Un décret du gouvernement Pétain-Darlan annonce que tout Français qui mettra le pied dans le territoire contrôlé par le général de Gaulle sera déchu de sa nationalité. Le décret est rétroactif au 1er décembre 1940 et viserait ainsi les "zones dissidentes", soit l'Afrique Equatoriale française, Tahiti et les Nouvelles-Hébrides.

:o:

Nous avez-vous trouvé un lecteur ?

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



ATTENTION... ABONNES!

Renouvelez promptement votre abonnement dès son échéance et supportez l'oeuvre de la bonne presse....

NOUS REMERCIONS CEUX QUI ONT REPONDU A NOTRE APPEL ET NOUS EXHORTONS LES RETARDAIRES A SUIVRE LEUR EXEMPLE

NOTE:— Si votre abonnement est payé durant le mois la date d'échéance sur la bande de votre "Patriote" sera changée à la fin du mois.

LA PAGE DE GRAVELBOURG

Activités paroissiales

M. S. M. Bonneau président de la commission scolaire

Pour la première fois cette année, la commission scolaire de la ville se réunissait mardi le 11, au bureau du greffier. M. S.-M. Bonneau, fut réélu président; M. Armand Bazinet en est le secrétaire, tandis que MM. Albert Forcier et Ernest Longpré font partie du Conseil. MM. Forcier, Longpré et Bonneau furent assermentés comme commissaires pour un nouveau terme de deux ans. La Commission scolaire se compose donc de MM. Bonneau, Bazinet, Forcier, Longpré, Boiselle et G. Levac, ces deux derniers élus l'automne dernier.

On se déclara en faveur de l'achat des timbres d'épargne de guerre et on donna instructions au secrétaire de faire les arrangements en vue de cet achat. On passa aussi en revue les comptes de l'année dernière et de nouveaux travaux pour 1942 furent discutés.

:::

Les Dames Auxiliaires B.E.S.L.

Samedi après-midi. les Dames Auxiliaires B.E.S.L. tenaient leur thé annuel à l'occasion de la fête de St-Patrick, au salon de l'Hôtel King. Un prix d'entrée fut donné ainsi que plusieurs timbres d'Epargnes de guerre, aux chanceux. Un grand nombre allaient prendre un goûter, et le tout fut un réel succès.

:::

Grande campagne d'Epargne de gnerre

Une grande campagne pour l'obtention de fonds pour le "Canadian War Services Fund Incorporated", vient d'être lancée dans le district de Gravelbourg et les municipalités rurales, ainsi que les villages des alentours, par M. E. St-Arnaud, secrétaire de la municipalité rurale de Gravelbourg. M. St-Arnaud a été nommé président régional de ce mouvement, pour ce bout-ci de la province et doit organiser neuf municipalités rurales ainsi que les villages environnants. La date fixée pour le commencement de cette grande campagne nationale, est le 24 mars prochain, et les fonds perçus iront directement au Gouvernement de la province qui s'occupera de pourvoir au confort de nos soldats, par l'intermédiaire des différentes organisations nationales, les Chevaliers de Colomb, etc. C'est un beau mouvement, digne de notre coopération, et que tout Canadien devrait encourager. M. St-Arnaud a déjà lancé l'appel général à tous les hommes d'affaires de son district et aucun effort de sa part ne sera épargné pour le succès nécessaire de ce mouvement national.

M. St-Arnaud a été avisé que les 22 et 23 mars prochains, un programme sera entendu sur la radio se rapportant à cette campagne et il fait un appel tout spécial à ceux de son district d'être aux écoutes. Faisons notre devoir, Canadiens-Français!

:::

Carnet Social

M. J. Deshaies et autres de Scout Lake étaient en visite au collège, la semaine dernière.

* * *

M. Adrien Belcourt, et autres de Laflèche, étaient en visite chez des amis à Gravelbourg, dimanche le 9 mars.

* * *

M. H. Jodoin de Ponteix était en ville par affaires, la semaine dernière.

* * *

M. Léo Bonneville de Ponteix, était à Gravelbourg, par affaires, jeudi le 13 mars.

* * *

M. Léo Gauthier et M. René Désautels de Laflèche visitaient des amis à Gravelbourg, dimanche le 11 mars.

* * *

M. Ben Cantin, Laflèche, passait quelques jours à Gravelbourg la semaine dernière.

* * *

M. Goodwin-Jones de Hodgeville était en ville par affaires professionnelles, vendredi le 14.

* * *

M. S. M. Bonneau se rendait à St-Victor, mardi le 11 mars.

* * *

M. Gabriel Fitamant et autres de Willows, étaient en ville, par affaires, la semaine dernière.

* * *

M. l'abbé P. Jerome, de Glentworth, M. Albert Forcier, et autres de Gravelbourg se rendaient à Régina, au commencement de la semaine dernière, par affaires.

* * *

MM. Armand Duprat et Arthur Gauthier revenaient récemment de la province d'Ontario ou M. Duprat se procura une nouvelle machine.

GOURET

Malgré la belle température de ce temps-ci, lundi soir le 10 mars, eut lieu une très bonne joute de gouret à la Palestre, et à laquelle un grand nombre assistait.

Au commencement de la soirée, les Midgets de Gravelbourg lançaient une partie contre les Midgets de l'Ecole Arland, école rurale de Gravelbourg. Le pointage, 4 à 3, donnait la victoire aux jeunes de Gravelbourg.

* * *

Plus tard dans la veillée, une grande partie de gouret se joua entre le club de Bateman et celui de la R.C.A.F. de Mossbank. Les deux clubs rivalisaient de vitesse, mais le sort favorisa le club de Bateman, dans la dernière partie, avec les points de 5 à 3, pour Bateman.

NOUVELLES DE MEYRONNE

M. l'abbé Pacifique Champagne qui a fait plusieurs années de ministère à Prince-Rupert est actuellement à Meyronne, s'occupant du ministère de la paroisse tandis que notre Curé semble avoir pris le chemin de la convalescence.

De passage au presbytère: MM. les abbés P. Boudreau et L. Poulin.

VA ET VIENT

Mme Paul Ste-Marie s'est rendue dernièrement à Laflèche visiter des amis.

* * *

M. Joseph Girardin, agent de l'I.-H.C. est allé deux fois à Régina par affaires .

* * *

Mlle Thérèse Van Elslande nous a quittés pour aller suivre un cours de garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg. Nos meilleurs voeux de succès l'accompagnent.

* * *

Mlle Cécile Salvail se remet bien d'une violente indisposition qui l'a fait souffrir pendant plusieurs jours.

* * *

Mlle Lilianne Thuot, institutrice à Ferland, a passé quelques jours chez ses parents.

Deux déverendes Soeurs Grises: Soeur Ferland et Soeur Champoux ont passé une journée à Meyronne où elles ont visité des amis et ont laissé dans chaque foyer le meilleur des souvenirs.

* * *

M. et Mme J.-B. Gaucher de Coderre étaient en visite chez ses filles Mesdames Albert et Léon Parent, à l'occasion de l'agréable visite de M. Dupuis de Chicago, fils de Mme Gaucher et frère de Mmes Parent.

DANS LE DEUIL

Mme Léo Lareau vient d'avoir la douleur de perdre sa mère Mme Arthur Gauthier. Nous renouvelons à Mme et M. Léo Lareau nos meilleures sympathies.

"EARTHQUAKE WHIST"

En l'honneur de St Patrick. Soirée des plus agréables, organisée par nos Religieuses et leurs élèves. Partie de cartes, coupée ça et là de chant, pantimine, monologue...: reminiscences de la verte Erin où les décors et les costumes incitent à l'espérance.

Et pendant laquelle ne furent pas ménagées les surprises qui donnent tant de joie aux enfants tout en déridant les parents.

M. Charles Van Elslande, fils, élève de l'Ecole séparée. avec sa complaisance coutumière, accompagnait au piano. MM. Paul Thuot et Raymond Girardin étaient aussi heureux de prêter leurs concours.

Voici le nom des gagnants: Prix d'entrée. M. Peter Therens; 1er prix des Dames, Mme L. Girardin; Consolation, Mme A. Couture; 1er prix des Hommes, Louis Roy; Consolation, René Bouvier.

Merci aux amis de Ferland d'être venus nous encourager.

Cette soirée nous laisse l'impression d'une plus grande solidarité spirituelle et morale, de celle qui secoue l'apathie et met en relief la place et l'influence que chacun doit désirer d'avoir autour de son clocher.

Respectons la part à Dieu; notre conscience sera tranquille et tout ira pour le mieux.

Merci à nos Religieuses toujours dévouées et à leurs élèves dociles et accueillantes.

* * *

Tandis que nous prions pour le pain quotidien, n'oublions pas ceux dont les bouchées sont comptées, afin "qu'ils aient aussi un peu de beurre avec".

:::

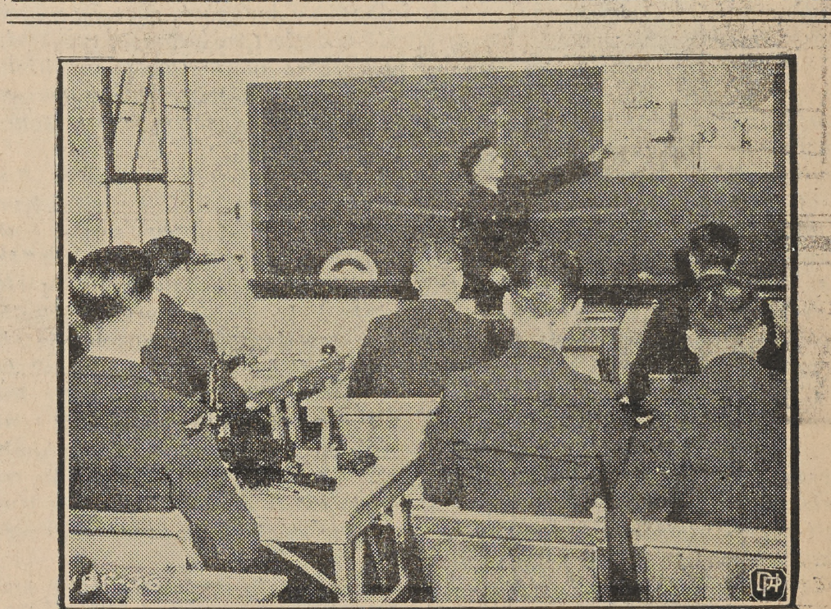
Deux aviateurs tués

Pendant une envolée d'entraînement deux bombardiers entrent en collision au-dessus de Saskatoon

SASKATOON — G. P. Barrett de Toronto, et W. L. Spark, de Belize, Honduras britannique, ont été tués sur le coup au cours d'une collision entre deux avions militaires de l'aviation canadienne royale, de l'Ecole d'entraînement no 4. L'accident s'est produit alors que les deux appareils survolaient la ville.

Les aviateurs s'exerçaient au vol en formation.

Les débris furent projetés sur une vaste étendue. Les moteurs tombèrent à six pieds d'une maison habitée dans les faubourgs de la ville.



COMMENT ABATTRE L'ENNEMI
Un instructeur de la Force aérienne du Canada explique à ses élèves, à la base de Trenton, Ontario, le mécanisme d'une mitrailleuse.

Trois cents religieuses sont prisonnières des Allemands

QUEBEC — Une nouvelle reçues à nos bureaux, nous apprend que trois cents religieuses, dont des canadiennes, appartenant à différentes communautés, sont actuellement dans un camp de concentration de la France occupée.

Plusieurs communautés qui ont de leurs sujets internés viennent de recevoir des nouvelles, via les Etats-Unis.

Des démarchés sont faites en ce moment auprès des autorités allemandes pour leur libération.

(L'Action Catholique).

N'oubliez pas votre abonnement.

Il y a deux semaines nous souhaitions la bienvenue au Rév. Père Leclerc qui nous revenait de l'Est; le semaine dernière, à notre grand regret, il résignait pour cause de santé. Depuis ce temps là, un nouveau recteur a été nommé, Mais qui est-il? Jeudi, une lettre scellée, contenant le nom du Recteur était ouverte pour annoncer aux pères la grande nouvelle. Ils ne nous ont pas communiqué le secret, et les préfets de salle en ont profité pour nous taquiner. Ils nous présentèrent une liste d'à peu près vingt noms, y inclus celui du nouveau supérieur et ensuite s'amusèrent à nous voir discuter et répandre "nos hypothèses"!

Quel est donc celui qui bientôt viendra remplir le poste vacant depuis un an et démi? Est-ce un père du collège? ou peut-être de Lebret? ou encore de St-Boniface? Si seulement on savait! Mais on nous dit peu! Néanmoins les insinuations que firent les pères nous portent à croire, et avec raison, que notre Supérieur viendra de St-Boniface. Ne serait-il pas, par hasard, le Rév. Père A. Lizée, maintenant supérieur du Juniorat? Samedi nous le dira: en attendant son arrivée, nous eséérons qu'il reviendra à son Alma Mater, pour nous diriger.

* * *

Maintenant qu'après ces moments de conjectures, le calme se rétablit, revenons un peu sur la vie journalière de la semaine, et regardons les traits saillants de la vie au collège.

* * *

Vendredi passé, le soleil se leva sur la fête de Saint Thomas d'Aquin, et un grand congé. Comme d'habitude en de semblables fêtes on a eu la grand'messe, après quoi quelques uns en profitèrent pour étudier, d'autres pour se récréer. La glace n'était pas belle et c'est malheureux car on aurait voulu ajouter encore d'autres lauriers à la série des victoires de notre équipe de gouret contre l'équipe des Pères!

Le soir on organisa une partie de Bingo, mais cette fois-ci dans un but spécial. En plus de vendre des timbres de guerre, on a voulu faire un petit effort et donner, comme prix pour chaque partie, plusieurs timbres d'Epargne. L'enthousiasme monta vite et la soirée passa agréablement.

* * *

Samedi le temps était encore fort beau: la neige très molle..... Elle invitait La tentation fut irrésistible; une boule de neige, lancée avec adresse, arriva à destination et un chapeau tomba par terre. L'idée était bonne; elle fut, vite, accueillie par tout le monde. A midi, on se prépara sur le champ de ballon et, au signal donné, tous élèves, divisés en deux camps, prirent part à la mêlée. La bataille fut terrible, les projectiles nombreux, mais les blessures peu graves! Pendant une demi-heure les balles pleuvaient partout, tant et si bien que les guerriers épuisés, arrêtèrent comme d'un commun accord et "le combat cessa faute de combattants"!

* * *

Chaque jour depuis presqu'une semaine, on entend, comme un tonnerre lointain, le bruit des roulettes des lits que l'on véhicule d'un dortoir à l'autre, car il a fallu convertir l'un des dortoirs en infirmérie pour les nombreuses "victimes des oreillons"! Jusqu'ici plus d'une vingtaine d'étudiants sont tombés et d'autres sentent venir la maladie! Malgré cela nos activités journalières se continuent; notons que les réunions des deux académies, anglaise et française, ont eu lieu. réunions des plus intéressantes.

* * *

Et c'est le point final: on a passé en revue tous les faits les plus importants de la semaine.

Bonne chance et au revoir!

Léo Roy '42.

RADIO

RADIO-OUEST FRANCAISE

EMISSIONS DE RADIO-CANADA, à CBK, Watrous, 540 kilocycles.

LE DIMANCHE, de 10 h. à 11 h. du soir — L'HEURE DOMINICALE — émission religieuse française de la SRC sous la didection de M. le chanoine Chamberland, directeur-général de l'Action Sociale Catholique.

DU LUNDI AU VENDREDI, de 9 h. 15 à 9 h. 20 du matin — RADIO-JOURNAL FRANCAIS — résumé des dernières nouvelles.

LE MARDI, de 2 h. 30 à 2 h. 45 — SUR LA SCENE DU MONDE — commentaire sur les événements de la semaine par Louis FRANCOEUR, de LA PATRIE.

LE MERCREDI, de 2 h. 30 à 2 h. 45 — LES DEVOIRS DE L'HEURE — causeries, sur les efforts que tous doivent s'imposer dans les graves circonstances actuelles, par des personnalités du monde universitaire.

LE VENDREDI, de 2 h. 30 à 2 h. 45 — UN HOMME ET SON PECHE — radio-roman tiré de l'ouvrage portant le même titre et qui a pour auteur le Dr Claude-Henri GRIGNON, romancier canadien-français.

N.B. — L'heure indiquée est celle dite "heure des montagnes".

Que tous les nôtres soient aux écoutes !

(Communiqué de l'A. C. F. C.)